

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LES DÉFIS DE PAUL MARTIN

UN CAHIER SPÉCIAL DE 16 PAGES

1 3

SPORTS PAGES 4 ET 11

CINÉMA

UNE HISTOIRE ITALIENNE

ARTS ET SPECTACLES

PAGE 1

VALERIA BRUNI TEDESCHI

DU NOUVEAU DANS LA PRESSE

À l'occasion du changement de la garde au Parti libéral du Canada, *La Presse* présente aujourd'hui un supplément de 16 pages intitulé **LES DÉFIS DE PAUL MARTIN**. Il s'agit du premier d'une série de cahiers spéciaux que nous publierons, au cours des prochains mois, autour du thème du défi. Nous offrons ponctuellement à nos lecteurs un cahier où un grand enjeu de société, dans des secteurs aussi variés que l'éducation, l'environnement ou la santé, sera analysé sous l'angle des défis qu'il pose. *La Presse* continue ainsi d'être le lieu privilégié d'information, d'analyse et de débat au Québec.

PHILIPPE CANTIN
Vice-président à l'information et Éditeur adjoint

Après 13 ans d'attente

Paul Martin accède au trône libéral

VINCENT MARISSAL

Après 13 ans d'attente, Paul Martin deviendra aujourd'hui chef du Parti libéral du Canada, un couronnement qui met enfin un terme à la longue guerre fraternelle entre Jean Chrétien et son ancien ministre des Finances.

Malgré des années de querelles intestines qui ont culminé en juin 2002 par sa sortie fracassante du cabinet, Paul Martin affirme ne nourrir aucune rancoeur envers Jean Chrétien. Il avoue toutefois qu'il aurait souhaité que leur relation finisse autrement.

« Je ne suis pas amer, mais je le regrette, dit-il au cours d'une longue entrevue à *La Presse*. Nous avons travaillé ensemble, nous sommes des libéraux, moi je crois beaucoup au parti, je crois beaucoup au gouvernement... Si on a la mémoire longue, on frappe court. Je n'ai pas le temps de monter des barrières, puis c'est tellement banal, honnêtement...

› Voir MARTIN en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE

Au lieu d'augmenter les tarifs, pourquoi on ne fait pas Garderie Story ? On met tous les enfants dans une grande pièce avec des caméras, et tout le Québec les surveille à la télé.

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ACTUEL 12
Bridge	MONDE 6
Décès	MONDE 7
Feuilleton	ACTUEL 12
Forum	A 14 et 15
Horaire télévision	ARTS 8
Horoscope	MONDE 5
Loteries	A 9
Mots croisés	ACTUEL 12 et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 12
Observateur	MONDE 4
Petites annonces	MONDE 4 et AFFAIRES 2

Météo

Nuageux, maximum -1, minimum -5, plus de détails en page SPORTS 16



L'EAU POTABLE SERA TARIFÉE AU QUÉBEC

Mulcair veut que les Québécois fassent un usage responsable de l'eau

BRUNO BISSON

L'eau potable sera bientôt tarifée à la consommation et à son juste prix dans toutes les municipalités du Québec, s'il n'en tient qu'au ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, qui voit dans cette solution la seule avenue possible pour amener les Québécois à faire un

usage responsable de l'eau.

« La tarification est essentielle pour que tout le monde prenne conscience que l'eau n'est pas gratuite, a déclaré le ministre en entrevue à *La Presse*. Depuis longtemps, on envoie à la population un mauvais message : l'eau, c'est rien. On en a en masse. Pourquoi économiser de l'eau, quand il y en a plein

le fleuve Saint-Laurent ? »

Que ce soit à l'aide de compteurs d'eau, de taxes dédiées, ou autrement, « les municipalités devront établir le vrai coût de l'eau potable, et trouver une façon de mesurer la consommation, afin que chaque foyer devienne plus responsable de son utilisation de l'eau ». Selon lui, en intégrant tous les

coûts reliés au traitement et à la distribution de l'eau dans une taxe uniformisée, comme le font une majorité de villes au Québec, « les efforts de ceux qui utilisent l'eau

› Voir EAU en A6

AUTRE TEXTE

› Infrastructures déglinguées en A8

Éric Gagné réalise un exploit remarquable



PHOTO ARCHIVES AP

Le releveur Éric Gagné, des Dodgers de Los Angeles, est devenu hier le premier joueur québécois à gagner le trophée Cy Young, la plus haute distinction pour un lanceur dans le baseball majeur. Photographié lors d'un match contre les Padres de San Diego, à la fin septembre, Gagné, droitier de 27 ans originaire de Mascouche, a réussi 55 sauvetages en autant de tentatives en 2003.

Le Québécois rafle le trophée Cy Young dans la Ligue nationale

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

En cette contrée où l'hiver et le hockey sont rois et maîtres, les probabilités qu'un Québécois se hisse parmi l'élite mondiale du baseball avaient toujours semblé limitées.

Mais ça, c'était avant Éric Gagné, qui a prouvé depuis deux ans qu'un tel exploit était possible — et dont les performances lui ont valu hier le trophée Cy Young, la plus haute distinction

pour un lanceur du baseball majeur.

Le releveur des Dodgers de Los Angeles, qui a sauvé 55 victoires en autant de tentatives en 2003, a reçu 28 des 32 votes de première place au scrutin de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique, pour un total de 146 points, deux fois plus que son plus proche poursuivant, Jason Schmidt, des Giants de San Francisco.

« Je pense que c'est une victoire vraiment importante pour les jeunes

Québécois, a dit Gagné, qui a participé à une conférence téléphonique de Los Angeles, une heure après l'annonce du résultat. C'est comme pour les succès de Patrick Roy au hockey : les gens vont se dire que c'est possible pour quelqu'un de chez nous de se rendre aux majeures. »

› Voir GAGNÉ en A4

AUTRES TEXTES

TABLOÏD SPORTS 2, 3 et 5

Chrétien fait ses adieux

L'unité du parti et la défense des valeurs fondamentales du PLC au coeur du discours qu'il a livré aux militants

JOËL-DENIS BELLAVANCE

TORONTO — À quelques semaines de son départ de la politique, Jean Chrétien a tenté hier de tourner la page sur des années de querelles intestines en offrant son appui inconditionnel à son successeur, Paul Martin, et en invitant tous les militants libéraux à en faire autant à l'approche des prochaines élections fédérales.

Dans un long discours d'adieu prononcé devant près de 10 000 personnes réunies au Centre Air Canada, M. Chrétien a fait ce vibrant appel à l'unité afin de donner toutes les chances à son éternel rival, qui deviendra officiellement chef du Parti libéral ce soir, de mener les troupes libérales à leur quatrième victoire de suite.

« Mes amis, je transmets la direction de notre parti à un nouveau chef, à un nouveau premier ministre, à un nouveau libéral qui a grandement contribué à notre bilan, au bilan libéral, au bilan dont nous sommes si fiers », a lancé M. Chrétien sous les applaudissements nourris des militants libéraux.

› Voir CHRÉTIEN en A4

MONTRÉAL REMPORTE UNE MANCHE

Montréal a remporté une manche importante dans son combat contre les défusionnistes hier, avec le dépôt à Québec d'un projet de loi ouvrant la porte à la décentralisation des pouvoirs de la ville-centre au profit des arrondissements. Cette pièce législative répond à la « quasi-totalité » des demandes de Montréal, a commenté Gérard Tremblay. Il est convaincu qu'en donnant plus de pouvoirs aux arrondissements, dont les présidents porteront en outre le titre de maire, les citoyens seront davantage amenés à appuyer la nouvelle grande ville. À lire en page A10

UN NOËL GOURMAND !

Incluant les 60 recettes de l'émission

Les Éditions
gesca



Le nouveau
magazine *Ricardo*

En kiosque dès maintenant

L'AU REVOIR

LES COULISSES
DU CONGRÈS

L'héritage de Jean Chrétien

Le premier ministre Jean Chrétien répète à qui veut l'entendre qu'il ne se soucie guère de son héritage politique. Encore une fois, son flair politique semble bien le servir puisque les Canadiens non plus n'en ont rien à dire. Un sondage publié hier dans le *Toronto Sun* démontre en effet que 51 % des personnes interrogées sont incapables de nommer une seule réalisation de M. Chrétien après 10 ans de pouvoir. Quel est donc le dossier qui a marqué le plus grand nombre de Canadiens ? Le refus de M. Chrétien de participer à la guerre en Irak a été cité par 11 % des personnes interrogées. Environ 10 % des Canadiens ont affirmé que M. Chrétien n'a laissé aucun héritage. De quoi tenter M. Chrétien de changer d'avis et de solliciter un autre mandat ?

Pas facile, la vie de politicienne

La députée de Laval-Ouest, Raymonde Folco, s'est fait cracher à la figure au cours d'une campagne électorale. La députée d'Ahuntsic, Eleni Bakopanos, a reçu des lettres de menaces de mort, sans compter les petites frustrations quotidiennes et les nombreuses insultes qui pleuvent sur les femmes qui font de la politique. La commission des femmes du PLC n'en finissait plus hier de témoigner des difficultés souvent peu connues des femmes qui ont décidé d'entrer en politique. Il y avait beaucoup d'émotion dans la salle et l'ancienne ministre Maria Minna est allée jusqu'à exiger une protection immédiate des forces de l'ordre pour ses consoeurs députées et ministres.

Bizarre, bizarre ce Paul Martin

Emporté par l'enthousiasme de ses partisans, Paul Martin a lancé quelques phrases bizarres hier que les journalistes tentent encore de déchiffrer. Il a notamment dit que le Canada était le « premier pays postmoderne au monde ». Il a aussi parlé des « quatre coins de la planète », n'ayant jamais sans doute entendu parler de l'oeuf de Christophe Colomb. Et il a lancé à ses partisans que les libéraux « allaient faire une différence » et que « nous allions commencer à faire cette différence dès maintenant », soit hier après-midi vers 13 h 30. Le futur premier ministre commence déjà à nous rappeler Jean Chrétien.
— Joël-Denis Bellavance
et Gilles Toupin, à Toronto

L'ultime croc-en-jambe de Chrétien

Son éternel rival mécontent

GILLES TOUPIN

TORONTO — Mécontent, cachant mal son irritation, le premier ministre en attente, Paul Martin, a déclaré hier qu'il aurait préféré que Jean Chrétien ne mette pas un terme abrupt à la session parlementaire, comme il l'a fait mercredi.

« J'aurais voulu que la session continue, tel que prévu, que l'on suive l'ordre du jour établi depuis longtemps, a-t-il déclaré hier en conférence de presse au Centre des congrès de Toronto. Ce n'est pas la décision qui a été prise et on verra en temps et lieu comment cela va évoluer. »

Paul Martin a donc essuyé cette dernière gifle de Jean Chrétien le plus stoïquement possible, mais, à moins de 24 heures de son couronnement à la tête du Parti libéral du Canada, il n'a pu complètement camoufler son impatience devant les dernières grandes manoeuvres du « p'tit gars de Shawinigan ».

Pressé par les journalistes de dire ce qu'il avait l'intention de faire le 12 janvier — la date de reprise des travaux parlementaires suggérée par Jean Chrétien — Paul Martin a répondu avec un certain agacement : « L'inconnu, vraiment, c'est que je ne sais pas quand je vais devenir premier ministre ».

Pour le futur premier ministre, la prorogation des travaux de la Chambre constitue le prologue d'une épreuve qu'il aurait bien voulu ne pas affronter. Cette prorogation signifie pour Paul Martin qu'il sera le chef du gouvernement quand la vérificatrice générale, Sheila Fraser, déposera un rapport déjà très médiatisé et qui a été qualifié de dévastateur et de « bombe à retardement » pour le gouvernement libéral. Le rapport, dont la publication était prévue à l'origine le 25 novembre, blâme sévèrement le gouvernement pour sa gestion du fameux programme des commandes et pour l'achat de deux avions Challenger au coût de 100 millions de dollars à la fin de l'exercice financier 2002. Pour un gouvernement qui souhaite déclencher des élections générales pour le printemps prochain, cela n'est pas une bonne nouvelle.

M. Martin a répété qu'il n'avait pas encore rencontré le premier ministre pour discuter de la passation des pouvoirs. Cette rencontre est prévue pour mardi prochain, selon M. Chrétien.



PHOTO JONATHAN HAYWARD, PRESSE CANADIENNE ©
Paul Martin à la veille de son élection

La prorogation de la session à la Chambre des communes a visiblement agacé Paul Martin à la veille de son élection comme chef du parti.

Bien qu'il ne connaisse pas les intentions du premier ministre, M. Martin a insisté hier pour que s'enclenche le plus rapidement possible le processus de la passation des pouvoirs. Un collaborateur de l'ancien ministre des Finances a d'ailleurs confié à *La Presse* que dès mardi prochain l'équipe souhaite pouvoir avoir accès à la machine gouvernementale afin d'indiquer déjà aux fonctionnaires la direction que le nouveau gouvernement entend prendre.

« Cela est très important, a confirmé M. Martin lors de son point de presse. Et je veux que ça se produise le plus vite possible. La raison en est très claire. Ce n'est pas que nous allons apprendre beaucoup de choses que nous ne savons pas déjà ; j'étais ministre des Finances et j'ai fait par-

tie de ce gouvernement. Essentiellement, nous ne voulons pas que les bureaucrates nous disent quoi faire. Nous voulons plutôt dire aux bureaucrates dans quelle direction nous voulons que le pays s'engage. Et il faudra pour cela beaucoup de discussions. C'est pourquoi il est important d'avoir accès non seulement aux livres de transition, mais aussi aux bureaucrates, à ceux qui sont dans une position pour mettre en oeuvre les volontés du gouvernement. »

M. Martin souhaite pouvoir être en mesure aussi de s'attaquer dès que possible à la préparation d'un discours du Trône et du prochain budget fédéral.

La prorogation de la session parlementaire soulève également d'autres problèmes pour le successeur de Jean Chrétien. M. Martin devra notam-

ment décider rapidement du sort des projets de loi morts au feuilletton, dont le fameux projet de loi sur la réforme de la carte électorale (indispensable aux troupes de Paul Martin pour déclencher des élections), celui sur l'éthique gouvernementale, celui sur la procréation assistée et celui sur la décriminalisation de la possession de petites quantités de marijuana.

« J'ai voté pour la plupart de ces projets de loi », a commenté M. Martin. Il a cependant ajouté qu'il soumettra à son cabinet toutes ces lois, une trentaine, qui n'ont pu être adoptées par le Parlement sous la gouverne de Jean Chrétien ; une façon de dire qu'il n'endossera pas nécessairement les yeux fermés « l'héritage » qu'a voulu laisser le premier ministre à la fin de son règne.

Serein, Paul Martin se dit prêt

MARTIN

suite de la page A1

Vous ne pouvez pas croire à quel point je suis enthousiasmé par ce que l'on a à faire et je sais exactement ce que l'on doit faire. Alors, je n'ai pas le temps d'être rancunier. »

Paul Martin s'explique mal comment sa relation avec Jean Chrétien a pu dégénérer à ce point. « Je ne le hais pas, pas du tout. J'ai toujours reconnu que je n'aurais pu foncer comme je l'ai fait s'il ne m'avait pas appuyé. Ça ne vient pas de moi. Moi, j'ai toujours reconnu ce qu'il a fait. »

Serein, Paul Martin est prêt à occuper la place que le destin lui a gardée au chaud si longtemps. Cette place qui a échappé deux fois à son père, Paul Martin Sr, en 1958 contre Lester B. Pearson, et en 1968 contre Pierre Trudeau, et qu'il a tenté lui-même de prendre en 1990 contre Jean Chrétien.

Paul Edgar Philippe Martin, né le 28 août 1938 à Windsor (Ontario), semblait en effet destiné à une carrière politique. Fils d'un grand ministre libéral qui s'est battu, notamment, pour un système de santé public et pour le salaire minimum, en plus de faire une brillante percée à l'international, Paul junior a baigné dans la politique dès la naissance. Littéralement, puisque cette naissance a été provoquée quelques jours avant terme pour que son père, qui devait partir en mission parlementaire à Genève, puisse assister à l'arrivée de son premier enfant.

Mais toutes ces histoire de Paul fils vengeant les deux échecs de son père sont nettement exagérées, affirme le principal intéressé. « Je ne veux pas contredire mon père, il est mort et je l'aime, mais je n'avais pas la piqure de la politique comme il l'a écrit dans ses mémoires. »

La piqure de la politique, Paul père l'a eue toute sa vie, mais la con-

tagion ne s'est pas propagée à toute la famille. La mère de Paul Martin fils, Nell, n'aimait pas la politique. Pas plus d'ailleurs que la femme de Paul junior, Sheila. Elles ont toléré la politique ; souvent, elles l'ont subie. Paul Martin consulte régulièrement sa femme, il lui a lu en primeur ses discours du budget pour les peaufiner pendant ses neuf années comme ministre des Finances, mais Sheila Martin, contrairement à Aline Chrétien, n'est pas une passionnée de politique.

« Ma femme, elle accepte tout ça, résume Paul Martin. Si on a une vie de famille aujourd'hui, c'est entièrement grâce à elle. C'est moi qui suis en politique, et elle a le droit de vivre sa vie comme elle le veut. Quand je rentre à la maison le soir, on parle de politique, je lui demande des conseils, mais c'est important d'avoir une vie en dehors de la politique. »

Quand on demande à Paul Martin ce qu'il aime le plus dans la vie, il répond après quelques secondes de réflexion : « Si vous me posez la question : où suis-je le plus heureux ? C'est à ma ferme, à la campagne. Marcher dans les bois, travailler sur la ferme, des choses comme ça. »

Voilà pourquoi la vie qui s'en vient les inquiète tous les deux. « J'ai commencé à rencontrer la GRC pour les questions de sécurité, et ça, ça va être difficile à accepter », dit-il, sachant fort bien qu'ils devront aménager dans la maison fortifiée du 24, Sussex, eux qui vivent dans des condos au centre-ville de Montréal et à Ottawa, ou à leur maison de campagne à Iron Hill, près de Bromont. Fini les marches de santé pour aller au bureau le matin sur la colline parlementaire, fini les conversations avec les chauffeurs de taxi dans le centre-ville de Montréal, plus question de conduire lui-même sa vieille Jetta 1993 pour aller jouer au golf avec les copains. Même aller à la messe,

un rituel dominical pour Paul Martin, qui est un fervent catholique, deviendra un peu plus compliqué.

La famille Martin a, à ce jour, jalousement préservé son intimité. Sheila Martin est inconnue du grand public, de même que les trois fils du couple : Paul Jr, 37 ans, James, 34 ans et David, 28 ans. L'aîné travaille à Singapour pour la Canada Steamship Lines, la compagnie de transport maritime achetée par son père en 1981. Il rentre sous peu à Montréal. James est scénariste de film et étudie au American Film Institute à Los Angeles. « Mon fils est le meilleur scénariste au monde, c'est juste que le monde ne le sait pas encore », lance Paul Martin à la blague. Quant au cadet, David, il vit et travaille à Montréal.

« Mes fils n'ont aucun intérêt pour la politique, dit-il. On ne sait jamais, ça peut changer. À leur âge, je n'avais aucun intérêt pour la politique non plus. »

Aujourd'hui encore, Paul Martin avoue n'avoir que très peu d'intérêt pour la joute politique ou pour l'organisation politique. Ce qui le branche, ce sont les politiques, les affaires de l'État, ça, oui, ça le passionne. « C'est ça qui m'intéresse, dit-il après une envolée sur l'économie sociale. Plus que l'organisation politique et toute la *patente*. Je suis très chanceux d'être entouré de gens qui connaissent ça bien mieux que moi. »

Mais le nouveau chef devra bientôt se mouiller, prendre des décisions, lui à qui on reproche souvent de s'esquiver devant les dossiers épineux.

Premiers gros tests : la formation de son futur cabinet et les prochaines élections. « On verra de quoi est fait le nouveau chef quand viendra le temps de pousser des gens vers la sortie ou de désigner son monde dans les circonscriptions. » Ce sera à lui et à lui seul de prendre ces décisions pour les élections, conclut un libéral influent.

IO, COMANDANTE DEL TEMPO.



LUMINOR MARINA AUTOMATIQUE 44 MM
ÉTANCHE JUSQU'À 300 M
TITANE / ACIER POLI

PANERAI
LABORATOIRE D'IDÉES.

www.panerai.com

*Célébrons 25 ans
d'excellence*

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

DE CHRÉTIEN

« On ne me bouscule pas »

JOËL-DENIS BELLAVANCE

TORONTO — Jean Chrétien affirme que Paul Martin serait premier ministre depuis longtemps si ses partisans et lui n'avaient pas tenté en mars 2000 de le pousser à la retraite.

« On ne bouscule pas un Chrétien », a laissé tomber le premier ministre au cours d'une entrevue diffusée hier matin sur les ondes de la radio anglaise de CBC quelques heures avant de faire ses adieux à ses troupes en tant que chef du Parti libéral.

M. Chrétien n'a pas hésité hier à revenir sur cet épisode qui a déchiré le Parti libéral lors du congrès biennal à Ottawa il y a trois ans et demi, quelques mois seulement avant qu'il ne déclenche les élections et remporte une troisième victoire électorale de suite.

Le premier ministre a ainsi déclaré que cela ne prenait pas « un génie » pour conclure qu'il n'avait pas l'intention de solliciter un autre mandat lorsqu'il a été révélé qu'il se faisait construire une maison à Lac-des-Piles en 1998. « On ne construit pas une maison pour la laisser inhabitée. »

Il a souligné que lui et sa femme, Aline, avaient déjà commencé à préparer leur vie après la politique puisque le couple avait décidé de passer la moitié de l'année dans la capitale fédérale et l'autre moitié dans la région de Shawinigan.

« En 1997, après ma deuxième victoire majoritaire, il était évident à mes yeux que je devais partir après deux mandats. Dans la plupart des pays, il y a des limites de mandat, comme aux États-Unis. Il y a du mérite à cet argument. Mon plan était de partir », a expliqué le premier ministre durant l'entrevue à CBC.

Mais les choses ont rapidement changé après que les partisans de Paul Martin eurent commencé à exercer des pressions pour qu'il passe le flambeau avant les élections de 2000.

M^{me} Chrétien n'était pas non plus très heureuse de voir son mari, qui avait tant donné à la politique, se faire bousculer de la sorte. Après avoir discuté de la situation avec son mari, M^{me} Chrétien s'est braquée elle aussi. « Quatre autres années ! », a lancé M^{me} Chrétien à un moment donné après avoir entendu son mari livrer sa pensée sur la pression exercée par les partisans de Paul Martin.

« À ce moment-là, j'avais plus ou moins décidé que je solliciterais un troisième mandat », a déclaré M. Chrétien.

Interrogé pour savoir si Paul Martin, qui a été son ministre des Finances pendant neuf ans avant qu'il ne le limoge du cabinet en juin 2002,



PHOTO REUTERS ©

Jean Chrétien s'est offert un petit bain de foule à son arrivée au Centre Air Canada hier pour son ultime tour de piste. Plus tôt hier, il a profité d'une entrevue à la radio pour décocher quelques dernières flèches à son rival et successeur.

avait manqué de loyauté, M. Chrétien a répondu par une périphrase qui illustre jusqu'à quel point les relations entre les deux hommes demeurent tendues. « Il était clair depuis le début qu'il voulait être premier ministre. Il a travaillé en fonction de cela et je ne lui ai pas nuï du tout. Il a travaillé pour être mon successeur et d'autres l'ont fait aussi. Ce serait décevant pour un chef s'il n'y a personne dans son équipe qui ait le désir de devenir premier ministre », a-t-il dit.

« Dès le lendemain du congrès (de 1990), il n'a pas arrêté de se préparer pour le jour où je m'en irais. Il ne s'attendait jamais à ce que je fas-

se trois mandats, et moi non plus, mais j'ai fait trois mandats. Alors, il est candidat et il va gagner et je lui souhaite bonne chance », a-t-il ajouté du même souffle.

Sur un ton plus narquois, M. Chrétien a tenu à remercier ceux qui souhaitent son départ dès l'an 2000 puisque cela l'a convaincu de solliciter un troisième mandat qui lui a permis de lancer des initiatives plus progressistes telles que la réforme du financement des partis politiques, la décriminalisation de la possession de petites quantités de marijuana et la reconnaissance des mariages entre conjoints de même sexe. « J'ai eu un troisième mandat.

Je suis très reconnaissant aux gens qui ont fait cela. Ils m'ont donné trois ans de plus au pouvoir. Je leur dis merci aujourd'hui », a-t-il dit.

Dans cette entrevue plutôt intime, M. Chrétien a salué la contribution de sa femme à sa longue carrière politique de près de 40 ans. « Elle est une grande femme. Elle a été une grande source d'inspiration pour moi et une bonne conseillère. Je l'appelle toujours mon roc de Gibraltar. Elle est toujours au courant de ce qui se passe. Elle comprend très bien la politique. Elle n'en parle pas avec beaucoup de personnes. Elle est douée d'un bon sens commun et d'un bon jugement », a-t-il dit.

Copps refuse de lâcher prise

GILLES TOUPIN

TORONTO — Sheila Copps entend bien livrer son message aux troupes libérales ce matin, refusant de retirer sa candidature à la direction du Parti libéral du Canada, bien qu'elle sache déjà qu'elle n'a aucune chance de vaincre Paul Martin.

Elle a promis cependant qu'elle se rangera, comme elle a toujours fait, derrière le nouveau chef et qu'elle le soutiendra contre vents et marées. Mais pas question de faire cela avant qu'elle ait livré aux libéraux sa vision de ce que devrait devenir le Canada.

Arrivée de Jamaïque en début d'après-midi hier, où elle est allée défendre la candidature de Hamilton pour les Jeux du Commonwealth, la seule candidate qui s'oppose encore à Paul Martin dans la course à la direction du Parti libéral du Canada doit prendre la parole devant les délégués ce matin à 11h30.

« J'ai dit depuis le début que je serais ici au congrès, a-t-elle confié. Je veux que les candidats à la direction du parti aient l'occasion d'exprimer leurs idées. »

M^{me} Copps, qui est ministre du Patrimoine, a affirmé qu'elle représentait une partie importante de l'électorat libéral progressiste. « Ma voix n'est pas ma voix : c'est la voix de milliers et de milliers de Canadiens qui m'ont appuyée dans ce processus. Je leur dois de rester dans la course jusqu'à la fin », a-t-elle affirmé.

La députée de Hamilton n'a cependant pas l'intention de sauter au cou de Paul Martin avant l'annonce des résultats du vote, ce soir. « Il y aura un vote », a-t-elle encore répété, tout en ne se faisant pas d'illusion sur l'issue du scrutin. « Le résultat est déjà écrit d'avance, concède-t-elle. Il ne faut pas prétendre que je vais sur-sauter à l'annonce de la victoire en fin de semaine. Mais ce n'est qu'après l'annonce du candidat victorieux que je vais certainement encourager tous mes partisans à appuyer le nouveau chef du Parti libéral. »

« À Montego Bay, plus tôt dans la journée, a enchaîné M^{me} Copps, plusieurs athlètes féminines sont venues me trouver pour me dire qu'elles étaient heureuses que je sois restée dans cette course. Une des choses que vous apprenez dans le sport, c'est que ce n'est pas seulement la victoire qui compte ! C'est aussi rester dans la partie. »

La ministre du Patrimoine a assuré qu'elle n'était pas à Toronto dans le but de s'assurer un poste dans le prochain cabinet de Paul Martin. Elle a estimé qu'il appartenait au premier ministre de prendre ce genre de décisions. Pour sa part, elle a bien l'intention de se présenter comme députée.



VINCENT MARISSAL

Ce n'est qu'un au revoir...

On fête le départ de Jean Chrétien, mais il n'est pas tout à fait parti. On célèbre l'arrivée de Paul Martin, mais il n'est pas tout à fait là encore... Décidément, c'est à croire que ces deux-là sont inséparables.

Ou alors, c'est une brillante stratégie du Parti libéral pour occuper toute la place dans l'actualité le plus longtemps possible, juste au moment où la droite aurait bien besoin d'un peu de visibilité.

La réalité est malheureusement beaucoup plus triviale : nous assistons ces jours-ci aux derniers chapitres de la longue et pénible histoire de la relation entre Jean Chrétien et Paul Martin.

Aussi absurde que cela puisse paraître, le premier ministre en poste a annoncé il y a 15 mois déjà qu'il partirait, mais refuse toujours de dire quand exactement il quittera le 24, Sussex, ce qui oblige son successeur à attendre dans l'antichambre, ayant tout d'un premier ministre, mais pas le titre.

« Le seul suspense du congrès, c'est moi », a dit hier Jean Chrétien avec une satisfaction évidente.

« L'inconnu, vraiment, c'est que je ne sais pas quand je vais devenir

premier ministre », a ajouté Paul Martin quelques heures plus tard, cachant mal son agacement.

Au moment où le Parti libéral loue le Centre Air Canada à grands frais et organise un super *party* de départ d'un demi-million de dollars pour Jean Chrétien, son successeur n'a même pas eu accès aux

On a présenté la fête d'hier soir comme une soirée d'adieu. Il aurait été plus juste de parler d'un au revoir. Quand on dit adieu, on tourne le dos, on s'en va, on se sépare. Ce n'est pas tout à fait le cas avec Jean Chrétien.

« briefing books », ces fameux livres donnant le portrait exact, ministère par ministère, du gouvernement.

Le manque de confiance entre les deux hommes est à un point tel que Paul Martin hésite à quitter le Canada plus de trois jours en décembre, de peur que Jean Chrétien se réveille un matin, convoque la presse et annonce son départ immédiat.

Ce puéril jeu de pouvoir n'est pas à l'honneur du Parti libéral et

plusieurs militants croisés hier à Toronto avouaient avoir bien hâte de passer à autre chose. Jean Chrétien devrait avoir l'élégance de passer la main ; après tout, il a gagné, et il a gagné sur toute la ligne : contre l'opposition, contre son propre parti, contre le temps. Le bilan de ses 10 ans de pouvoir est plutôt

positif quand on considère l'état général du pays (évidemment, les souverainistes ne seront pas d'accord), mais tout ce que l'on retient de sa fin de règne, ce sont les coups bas à Paul Martin.

Jean Chrétien n'a jamais accepté que les supporters de Paul Martin refusent de se rallier, et eux, n'ont jamais cessé d'espérer voir le jour où Jean Chrétien laisserait enfin sa place à leur favori. C'était mal engagé dès le départ.

Si encore il ne s'agissait que de

trouver une date de départ, Paul Martin n'est plus à quelques semaines près. Mais les relations entre les deux clans se sont encore un peu envenimées avec la décision de Jean Chrétien de proroger le Parlement jusqu'en janvier. Du coup, c'est Paul Martin qui devra défendre les horreurs promises dans le prochain rapport de la vérificatrice générale, notamment sur le programme des commandites et sur l'achat d'avions à Bombardier. Il devra en plus faire des contorsions pour faire adopter la nouvelle carte électorale avant de déclencher des élections.

« Penses-tu vraiment que Jean Chrétien fera quoi que ce soit pour nous rendre la vie plus facile ? » demandait récemment un proche de Paul Martin. Il ne croyait probablement pas si bien dire.

Le plus ironique dans toute cette guéguerre était d'entendre hier soir Jean Chrétien appeler les militants libéraux à soutenir Paul Martin. Il a même assuré son successeur de tout son soutien. Paul Martin a dû avoir un grand frisson dans le dos.

Parce que même parti, Jean Chrétien ne sera jamais bien loin.

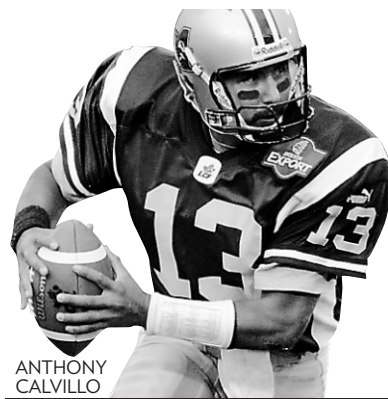
Même physiquement, puisqu'il a acheté un condo à Ottawa, à un jet de pierre de la résidence du 24, Sussex, et à moins de 2 kilomètres du parlement. Il projette d'écrire ses mémoires — ça promet ! —, il aimerait aussi signer une chronique politique et peut-être remplir quelques mandats internationaux pour l'ONU.

« Tu me vois-tu pas travailler ? J'ai travaillé toute ma vie. Et ma femme ne voudra pas me voir toute la journée dans la cuisine », avait-il lancé cet été au cours d'une entrevue.

On a présenté la fête d'hier soir comme une soirée d'adieu. Il aurait été plus juste de parler d'un au revoir. Quand on dit adieu, on tourne le dos, on s'en va, on se sépare. Ce n'est pas tout à fait le cas avec Jean Chrétien. Il aura quitté la scène, mais il sera toujours dans le théâtre.

La politique représente toute la vie de Jean Chrétien et il en sera ainsi tant qu'il sera en ce bas monde. Et pour le plus grand plaisir des chroniqueurs politiques de tout le pays, le vieux renard est toujours, à l'aube de ses 70 ans, dans une forme splendide.

SUITES DE LA UNE



ANTHONY CALVILLO

DEMAIN DANS LA PRESSE Préparez la Coupe Grey avec Sports Plus

Demain, le cahier Sports Plus se met à l'heure de Regina où sera disputé en début de soirée le match de la Coupe Grey entre les Alouettes et les Eskimos d'Edmonton. Réjean Tremblay et Richard Labbé sont sur place et nous confient leurs analyses et prédictions. Consultez notre guide complet du match avec les formations, les joueurs-vedettes, les statistiques ; parcourez notre cours de football pour les nuls ; jetez un coup d'oeil à notre page spéciale Sports Plus Junior. En prime, une quinzaine de personnalités nous donnent leurs prédictions.

À lire, demain, dans **LA PRESSE**

La Coupe Grey sur Cyberpresse

Suivez en direct la Coupe Grey dimanche à 18h sur www.cyberpresse.ca/football «<http://www.cyberpresse.ca/football>»

POUR JOINDRE **LA PRESSE**

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT cyberpresse.ca/abonnement	(514) 285-6911 1 800 361-7453
PETITES ANNONCES petitesannonces@lapresse.ca	(514) 987-8363 1 866 987-8363
DÉCÈS deces@lapresse.ca	(514) 285-6816
CARRIÈRES carrieres@lapresse.ca	(514) 285-7320
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Une récompense qui vaut des millions

GAGNÉ suite de la page A1

La victoire de ce natif de Mascouche est d'autant plus méritoire qu'il est rare qu'un releveur décroche le Cy Young. Il est le premier lanceur de relève en 11 ans à remporter cet honneur, le neuvième seulement depuis que le trophée a commencé à être remis, en 1956, et le quatrième dans la Ligue nationale. Ce sont habituellement les lanceurs partants qui détiennent le haut du pavé. « Pour gagner, un releveur doit vraiment connaître une grande saison », a souligné Gagné. En 2003, les performances du droitier de 27 ans n'ont été rien de moins qu'exceptionnelles, justement. Il a fini l'année avec une fiche de deux victoires et trois défaites et une moyenne de points mérités de 1,20, retirant 137 frappeurs sur des prises en 82 manches et un tiers.

Mais surtout, il est devenu le premier lanceur à préserver plus de 50 victoires lors de deux saisons consécutives (il avait réussi 52 sauvetages en 2002). Et il a porté à 63 son record du baseball pour le plus grand nombre de matchs sauvagardés consécutifs. Son rendement après le match des étoiles, qui marque la mi-saison, a frisé la perfection absolue : il n'a alloué qu'un seul point en 33 sorties. Avec un salaire de 550 000 \$ en 2003, Gagné était sans contredit l'aubaine de l'année dans le baseball. Mais les Dodgers, qui ont la quatrième masse salariale en importance des 30 équipes du baseball majeur, devront maintenant délier les cordons de leur bourse,

car Gagné est admissible à l'arbitrage salarial.

Ses statistiques étincelantes lui permettaient déjà d'espérer décrocher la lune, mais l'obtention du Cy Young, qu'il est le deuxième Canadien à remporter après l'Ontarien Ferguson Jenkins, en 1971, vient donner un argument supplémentaire à son agent Scott Boras. Sa rémunération l'an prochain pourrait fort bien atteindre six ou sept millions de dollars.

Les cheveux en broussaille s'échappant de sa casquette, les yeux protégés par d'énormes lunettes, la barbiçette qui aurait souvent besoin d'un sérieux coup de peigne, Gagné, un colosse de 6'2 et 235 livres, est pour le moins intimidant quand il se présente au monticule.

Promu dans les majeures en 1999, il a connu trois saisons ordinaires comme partant pour les Dodgers, avant d'être muté à l'enclos des releveurs au début de la saison 2002. La métamorphose a été instantanée. Le lanceur plutôt anonyme, qui était venu à un cheveu de passer aux Expos, un an plus tôt, s'est transformé en supervedette.

« Je savais que j'avais l'attitude qu'il fallait pour être un releveur, a dit Gagné. Comme partant, je devais contrôler mes émotions, alors qu'en relève, je peux me laisser aller davantage. »

Dans sa maison de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le père d'Éric, Richard, chauffeur d'autobus de la STM qui a été son entraîneur pendant une dizaine d'années dans les rangs mineurs, était entouré de caméras de télé quand le téléphone a sonné quelques minutes avant 14 h, hier. C'était un journaliste anglophone qui lui annonçait qu'Éric avait gagné. « C'est une grande fierté. Il n'y a rien de plus grand dans le baseball, a-t-il dit, les yeux humides, debout devant une photo de son fils dans son uniforme des Dodgers. Je n'ai jamais douté d'Éric, mais le Cy Young, c'est quasiment impensable. (...) Il n'y a rien de mieux que ça. »

On verra maintenant si l'effet Gagné ramènera les jeunes Québécois au baseball, qu'ils ont déserté en masse depuis 10 ans.

Chrétien fier de ses réalisations

CHRÉTIEN suite de la page A1

« Bien que nous ayons accompli beaucoup de choses, il reste tellement de travail à faire. Paul Martin aura besoin de tout notre appui, de notre appui à tous. Et je peux assurer Paul du mien », a-t-il ajouté.

Cet appel à l'unité, lancé à la toute fin de son discours où il a fait le bilan des réalisations de son gouvernement depuis 10 ans, est intervenu quelques heures après que M. Martin eut vivement déploré la décision de M. Chrétien de proroger le Parlement jusqu'au 12 janvier sans d'abord le consulter. Cette décision est lourde de conséquences puisqu'elle a eu pour effet de tuer le projet de loi permettant à Paul Martin de déclencher des élections à partir du 1^{er} avril, et lui laisse la délicate tâche de défendre le gouvernement libéral dans des dossiers controversés tel le scandale entourant le programme des commandites.

M. Martin aurait préféré que la Chambre des communes continue à siéger pendant au moins deux autres semaines afin de permettre notamment à la vérificatrice générale, Sheila Fraser, de déposer son rapport sur le programme des commandites qui éclabousse le gouvernement Chrétien depuis deux ans. Ce rapport, décrit comme « une bombe à retardement » dans les milieux libéraux, devait être déposé le 25 novembre. Il faudra maintenant attendre la reprise des travaux parlementaires au début de l'année, une fois que M. Martin sera premier ministre.

Dans son discours, M. Chrétien, qui a dirigé le Parti libéral pendant 13 ans, s'est permis d'offrir un seul conseil à Paul Martin : demeurer fidèle aux racines libérales défendues par tous ses prédécesseurs. « Dans ses moments de solitude, et il en aura, je le sais, je l'invite à se rappeler, comme je l'ai moi-même fait, comment les chefs successifs ont puisé de la force dans nos valeurs libérales. Je l'invite à se rappeler Laurier, King, Saint-Laurent, Pearson, Trudeau, Turner, a-t-il déclaré.

M. Chrétien s'est aussi permis de rappeler à son successeur les obliga-

tions dont il devra s'acquitter une fois qu'il sera premier ministre, au premier rang la reconnaissance juridique des mariages entre conjoints de même sexe, un dossier qui fait l'objet d'un renvoi devant la Cour suprême, qui divise les libéraux et qui pourrait être un des enjeux de la prochaine campagne électorale. « La société a bien changé au cours des 40 dernières années et elle continue de changer. Il faut évoluer avec elle. Nous sommes conscients qu'il faut s'occuper de la question des unions entre conjoints de même sexe parce que la Charte des droits constitue un précieux héritage pour les libéraux », a-t-il affirmé.

En faisant le bilan de ses réalisations, hier soir, M. Chrétien a souligné qu'il laisse à son successeur un pays plus uni que jamais, en bonne santé sur le plan économique. M. Chrétien s'est d'ailleurs longuement attardé à la question de l'unité nationale et de la lutte qu'il a menée contre le mouvement souverainiste au Québec. Rebâtir l'unité du pays après l'échec de l'accord du lac Meech en 1990 et la mince victoire du NON au référendum de 1995 a pris autant d'efforts et de temps que de redresser les finances publiques, a-t-il dit.

« Mais lentement, soigneusement, délibérément, nous avons pris les mesures nécessaires pour resserrer les liens qui unissent notre pays. Ce n'était pas facile de combattre les mythes entretenus pendant des années par ceux qui voulaient détruire le Canada. Mais le combat en valait la peine. Oui, mes amis, le combat en valait la peine », a-t-il affirmé.

Le premier ministre s'est dit particulièrement fier de l'adoption de la Loi sur la clarté, une initiative à laquelle Paul Martin s'est rallié sans enthousiasme et qui a permis, selon M. Chrétien, de « préserver l'avenir du Canada ».

« Nous avons dit la vérité aux Québécois. Nous ne leur avons pas promis mer et monde. Nous n'avons pas louvoyé. Nous avons été francs et directs. Et nous avons bien gouverné. Aujourd'hui, comme libéraux, nous pouvons nous tenir la tête bien haute au Québec », a-t-il ajouté.

Sur un ton plus personnel, Jean Chrétien a dit avoir souffert parce qu'il défendait la vision du fédéralisme au Québec. « J'ai beaucoup souffert, ma famille a souffert, d'être vilipendé dans ma province natale, dans ma province que j'aime, simplement pour avoir défendu le Canada. (...) Cependant, même quand nous nous sentions bien seuls, nous avons tenu bon. Et je peux vous dire ce soir, mes chers amis, que rien ne m'apporte plus de satisfaction que de savoir que nous avons réussi au Québec. Que nous avons mérité le respect de la population québécoise. Que nous avons tourné la page et que nous pouvons travailler sur de vraies solutions aux vrais problèmes. »

Cela dit, M. Chrétien a invité les libéraux à ne pas tomber dans la complaisance malgré les sondages favorables, au moment où l'Alliance canadienne et le Parti conservateur « accordent leurs violons ».

« Les Canadiens doivent se méfier d'une droite qui fait passer les intérêts de Bay Street avant ceux de la rue Principale. (...) Les Canadiens doivent se méfier d'une droite qui souhaite réduire les impôts au détriment des services publics essentiels. D'une droite qui ne se soucie pas de réduire les déficits sociaux et environnementaux. (...) Mes confrères libéraux, si vous ne retenez qu'une seule chose de mes propos de ce soir, que ce soit ceci : ne perdons jamais notre conscience sociale. »

Avant de prendre la parole, M. Chrétien a eu droit à une soirée d'hommage haute en couleur qui mettait en vedette des artistes du Cirque du Soleil, le chanteur Paul Anka, les pianistes de jazz de renommée internationale Oscar Peterson et Oliver Jones ainsi que le comédien et chansonnier Jean Lapointe, qui est aussi sénateur.

Durant cette soirée d'adieu, animée par Justin Trudeau, le fils de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau, et la médaillée d'argent olympique Charmaine Crookes, une vidéo retraçant la longue carrière politique de M. Chrétien a été présentée.

Super tarifs, chaleureusement vôtres !



Réservez aux bas tarifs de notre super solde d'ici le 18 novembre 2003, et voyagez jusqu'en mars 2004.

WestJet réchauffe les coeurs cet hiver et vous aide à vous rapprocher des gens et des endroits que vous voulez voir ou revoir. Profitez-en, simplement en réservant votre vol d'ici le **18 novembre 2003**. Ces tarifs sont offerts sur **westjet.com**, où vous économisez 6 \$ sur le tarif aller-retour, en plus d'accumuler de précieux milles de récompense AIR MILES™. Nos tarifs sont légèrement plus élevés sur réservations faites par le biais de notre Super Centre des ventes. Et peu importe où et quand vous vous envollez, comptez sur les collations et boissons gratuites WestJet, autant que sur notre service plaisant et chaleureux, pour vous y rendre... le sourire aux lèvres et le coeur au chaud.

Réservez d'ici le **18 novembre 2003** pour voyager n'importe quel **mardi, mercredi, jeudi** ou **samedi** jusqu'au **10 mars 2004**. Les tarifs « aller » annoncés incluent le rabais internet de 3 \$. Tarifs légèrement plus élevés sur réservations téléphoniques faites par le biais de notre Super Centre des ventes.

LA DESSENTE DE L'AÉROPORT DE DORVAL

À PARTIR DE
64*\$
ALLER SIMPLE VERS
HALIFAX

À PARTIR DE
66*\$
ALLER SIMPLE VERS
HAMILTON

À PARTIR DE
119*\$
ALLER SIMPLE VERS
WINNIPEG

À PARTIR DE
119*\$
ALLER SIMPLE VERS
THUNDER BAY

À PARTIR DE
119*\$
ALLER SIMPLE VERS
MONCTON

À PARTIR DE
139*\$
ALLER SIMPLE VERS
CALGARY

À PARTIR DE
139*\$
ALLER SIMPLE VERS
EDMONTON

À PARTIR DE
172*\$
ALLER SIMPLE VERS
REGINA

À PARTIR DE
172*\$
ALLER SIMPLE VERS
SASKATOON

À PARTIR DE
174*\$
ALLER SIMPLE VERS
VANCOUVER

À PARTIR DE
212*\$
ALLER SIMPLE VERS
KELOWNA

À PARTIR DE
222*\$
ALLER SIMPLE VERS
COMOX/VICTORIA

À PARTIR DE
232*\$
ALLER SIMPLE VERS
GRANDE PRAIRIE

À PARTIR DE
242*\$
ALLER SIMPLE VERS
PRINCE GEORGE

Victoria • Comox • Vancouver • Abbotsford • Prince George • Kelowna • Grande Prairie • Calgary • Edmonton • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's

*Le nombre de places à ces tarifs est limité et ils ne sont pas nécessairement disponibles pour tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs sont un peu plus élevés les autres jours de la semaine. Les taxes, les frais et les surtaxes sont supplémentaires s'il y a lieu. Non remboursable. Cette offre peut être combinée avec d'autres tarifs. Achat préalable de 7 jours nécessaire. Les vols pourraient ne pas opérer les jours annoncés de vente. Dates de restriction à partir du 16 décembre au 5 janvier 2004.
n/c/mc Marque déposée/de commerce d'AR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.



SERVICE EN BOEING 737

COLLATIONS GRATUITES

RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE À

westjet.com

WESTJET
le ciel canadien à bon prix

ACTUALITÉS

Procès sur le proxénétisme à Québec

Un avocat provoque l’ire des communautés noires

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le syndic du Barreau du Québec a lancé hier une enquête au sujet de l’avocat Yves-André Le Boutillier, au lendemain d’une entrevue où le criminaliste a soutenu qu’il ne faut pas s’étonner de voir son client haïtien entouré de prostituées puisque « cela fait partie de sa culture », « tout comme fumer le cannabis fait partie de la culture jamaïcaine ».

Sitôt rapportés par Radio-Canada, ces propos ont poussé l’ambassade d’Haïti à demander une rétraction. Ils ont aussi provoqué la colère des communautés noires du Québec, qui veulent que l’avocat —relativement inconnu avant de défendre André Pélissier, l’un des accusés de proxénétisme de la capitale—abandonne son mandat sans attendre.

« J’ai été personnellement outré de l’entendre dire que des comportements répréhensibles

étaient caractéristiques et même normaux chez certains groupes ethniques », condamne pour sa part le bâtonnier du Québec, M^e Pierre Gagnon, inquiet à l’idée que M^e Le Boutillier ait entaché la dignité de sa profession. Une faute qui lui vaudrait une réprimande ou la radiation.

Pour la communauté haïtienne, tout le milieu judiciaire doit aujourd’hui faire son examen de conscience. « Tout en étant choqués, nous ne sommes pas surpris : ce n’est pas la première fois qu’un juge ou un avocat vient ainsi détruire des années et des années de travail de rapprochement entre les communautés », rappelle Marjorie Villefranche, de la Maison d’Haïti.

En 1998, la juge Monique Dubreuil avait en effet infligé une sentence d’une rare clémence à deux violeurs d’origine haïtienne sous prétexte que leur insouciance était attribuable à un « contex-

te culturel ». Quatre ans plus tôt, ce genre de raisonnement avait pourtant valu l’opprobre à la juge Raymonde Verreault, quant à elle convaincue qu’un pédophile d’origine algérienne avait « ménagé la victime » en se « contentant » de la sodomiser pour protéger sa virginité.

Hier matin, au palais de justice de Québec, M^e Le Boutillier a tenté de calmer le jeu en déclarant à CKAC : « Je vais laisser mourir ça (la controverse). Mais les Haïtiens pis tout ça, je connais ça depuis énormément longtemps, il y en a même dans ma famille. »

Outré, le président du Conseil national des citoyens d’origine haïtienne, Keder Hyppolite, ne s’est pas laissé attendrir. « Si cet avocat est à court d’arguments juridiques, il devrait remiser sa toge et embrasser un autre métier », dit-il.

« Un crime n’a pas de caractère

ethnique, surtout pas le proxénétisme qui existe depuis toujours dans tous les pays du monde », renchérit M^{me} Villefranche.

Peter Flegel, de Jeunesse noire en action, est convaincu que les jeunes Noirs de la capitale écopent. « Depuis cette affaire de prostitution juvénile, plusieurs étudiants ont déjà été menacés et même attaqués à l’Université Laval. C’est grave de donner un appui juridique aux idées racistes. »

Étonnant, dans un milieu éduqué ? Pas aux yeux du sociologue Christopher McAll, spécialiste du racisme à l’Université de Montréal. « Les bien-pensants font preuve des mêmes préjugés même s’ils utilisent d’autres arguments. Depuis 20 ans, on a affaire à du néo-racisme. Au lieu de dire qu’une race est inférieure par nature, on blâme des traits culturels. Mais c’est rester dans des stéréotypes sans voir la véritable explication : l’exclusion, la mar-

ginalisation. » Quant au milieu judiciaire, il a bien des progrès à accomplir, estime le professeur. « C’est frappant d’y entendre une pareille série de commentaires, en contradiction avec le discours dominant. J’ai parfois l’impression que certains avocats sont trop habitués de vivre dans leur univers formel, avec leurs codes. »

Au Centre d’étude ethnique des universités montréalaises, une autre spécialiste du racisme, Maryse Potvin, abonde dans le même sens : « Il y a un énorme travail à faire dans le milieu du droit. Parce que c’est un milieu socialement vital. Et que les avocats sont aussi sujets aux stéréotypes que les autres. Plusieurs semblent mal comprendre que la culture est une chose en évolution constante, puisque les gens changent. Et plusieurs comprennent mal qu’elle ne doit pas interférer en droit, puisque la loi doit s’appliquer également à tout le monde. »



Chez Altamira, notre vision des gens est un peu différente. Nous savons que la vie n’est pas une photo, mais un film. Et nous changeons avec vous. À chaque étape de votre existence, la collaboration de l’un de nos représentants vous permet d’atteindre des résultats vraiment exceptionnels. C’est comme cela que notre société opère et c’est pourquoi l’on nous attribue le premier rang pour le service à la clientèle*.

Des conseils aussi spéciaux que vous l’êtes vous-même

1-866-805-2227

ÉPARGNE | FONDS D’INVESTISSEMENT | SERVICES DE COURTAGE | CONSEILS



2020 University, Niveau de Maisonneuve, Suite 201, Montréal | www.altamira.com

Les placements en parts de fonds communs peuvent entraîner des frais et honoraires de gestion et des commissions de suivi. Prière de lire le prospectus avant d’investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement antérieur pourrait ne pas se répéter. *Selon DALBAR, une importante société de recherche spécialisée dans les services financiers ; cette société de Boston et de Toronto mesure la performance des institutions et des professionnels du monde de la finance à divers égards tels que la satisfaction de la clientèle, la qualité du service et l’efficacité des communications.

Pas de redevances pour les usagers commerciaux

EAU suite de la page A1

de façon économe sont annulés par les mauvaises habitudes du voisin qui lave ses deux autos deux fois par semaine, et qui arrose sa pelouse avec des gicleurs automatiques chaque nuit ».

Le ministre a indiqué par ailleurs « qu’il devra être exclu, d’une façon ou d’une autre, qu’on coupe l’eau à quelqu’un qui n’a pas les moyens d’en payer la facture. Je ne sais pas comment on y arrivera, mais cela devra être une condition », sans pour autant constituer un frein à une tarification générale des services d’eau qu’il estime « essentielle ».

En revanche, M. Mulcair n’a pas montré le même empressement, ni le même enthousiasme, face à la création d’un système de redevances pour les grands usagers commerciaux, industriels ou agricoles de l’eau, selon le même principe d’utilisateur-payeur. Ironiquement, le ministre a reproché à ce type de système la même chose que d’autres, très nombreux, reprochent aux compteurs d’eau. À savoir qu’ils finissent par coûter plus cher que ce qu’ils rapportent.

L’imposition de redevances sur le captage d’eau souterraine ou l’utilisation de l’eau potable à des fins commerciales, industrielles ou agricoles, est une idée qui circule depuis plusieurs années et qui fut soulevée à maintes reprises et par de nombreux groupes, lors des audiences publiques de la Commission sur la gestion de l’eau au Québec, en 1999-2000.

L’an dernier, dans une Politique nationale de l’eau largement inspirée des recommandations de cette même commission, le gouvernement du Québec s’engageait à présenter ses propositions en matière de redevances sur l’eau avant la fin de 2003.

Thomas Mulcair affirme que ce n’est que partie remise. Il reconnaît que l’idée d’une redevance à la consommation d’eau est séduisante, mais qu’il ne dispose pas présentement des informations ou des études nécessaires pour établir que ces redevances serviraient à autre chose qu’à faire rouler un système créé pour les récolter. Des études seront commandées, dit-il, sans beaucoup de conviction.

Et en avant la Politique...

Pour M. Mulcair, l’époque où le Québec n’avait pas à se soucier de la qualité de l’eau, ou de son utilisation, en raison de son abondance, est révolue. Il y a seulement quelques décennies, on n’aurait pas imaginé qu’une ville entière manque d’eau, parce que la rivière où elle s’alimente est à sec, ou que les puits privés de centaines de personnes puissent être contaminés aux nitrates, ou au *E. coli*, par les activités d’un tiers. Que les quais des dizaines de marinas se retrouvent dans le sable au milieu de l’été, en raison d’étéages précoces d’une ampleur jamais vue.

Mais maintenant que des scénarios semblables se répètent chaque année, a-t-il ajouté, on ne peut plus nier les impacts négatifs de la négligence passée. M. Mulcair a donc l’intention de donner suite à la Politique nationale de l’eau lancée par son prédécesseur André Boisclair, il y a presque un an.

La tarification de l’eau potable n’en sera qu’un volet. Son ministère, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, et en relation constante avec le Conseil du Trésor, prépare aussi un ambitieux programme d’investissements d’au moins 700 millions, pour permettre aux villes de remettre leurs réseaux d’eau potable à niveau, et de respecter les nouvelles exigences du Règlement sur la qualité de l’eau potable, adopté en 2001 par Québec.

Par ailleurs, a annoncé M. Mulcair, 33 organismes de bassin-versant reconnus de facto par la Politique de l’eau, il y a un an, recevront bientôt un financement global de départ de 1,5 million, qui est sur le point d’être bouclé. Le ministère de l’Environnement a toutefois reconnu 23 de ces organismes seulement, jusqu’à présent. Les autres suivront bientôt, a-t-il promis.

Ces organismes sont la pierre angulaire de la Politique de l’eau. À long terme, ils pourraient être appelés à assumer les mêmes pouvoirs et responsabilités que le Ministère, à l’échelle des bassins-versants de chaque grande rivière du Québec. Cette approche qu’on désigne sous le vocable un peu rebutant de « gestion intégrée par bassin-versant », est toujours dans la mire du Ministère.

La mise en oeuvre des recommandations récentes du BAPE sur la production porcine sera aussi l’occasion d’intervenir sur la qualité de l’eau des rivières au Québec, a précisé le ministre de l’Environnement. Une centaine d’inspecteurs seront incessamment déployés dans tout le territoire québécois pour visiter les entreprises agricoles, évaluer leur performance environnementale et faire des recommandations pour réduire les rejets dans le milieu naturel.

« On va y travailler ferme par ferme », a insisté M. Mulcair.

PROCÈS DES HELLS ANGELS

Les policiers photographiaient les magots entre les dépôts

ANDRÉ CÉDILOT

Grâce aux vidéocaméras placées secrètement dans les trois caches d'argent des Hells Angels Nomads, à Anjou, les jurés ont pu assister hier à un véritable chassé-croisé entre la police et les suspects qui en avaient la garde.

Le transport et l'entreposage des narcodollars se faisaient essentiellement en trois temps : soigneusement placés en liasses dans des sacs, ceux-ci arrivaient au 7415 de la rue Beaubien où les trafiquants disposaient de deux appartements, l'un au cinquième étage et l'autre au quatrième. De là, ils

étaient ensuite transférés dans un autre immeuble, distant de quelques kilomètres, place Montoire.

Dès que l'argent était livré à l'appartement 504, le réceptionniste, Robert Gauthier, insérait une petite note dans le sac et l'apportait rapidement à l'étage du dessous — le 403 — pour le mettre en sûreté dans un coffre-fort parfaitement dissimulé dans une commode d'une des chambres à coucher.

À la minute où Gauthier quittait l'appartement 403, a-t-on appris hier, un policier tapi dans l'ombre se glissait derrière lui. Avec l'aide d'un serrurier, il forçait la porte et entraînait clandestinement pour pren-

dre des photos du magot. L'opération durait rarement plus de trois minutes. « Il fallait faire vite pour ne pas se faire prendre, et ne pas laisser de trace pour ne pas compromettre l'enquête », a relaté devant le tribunal le caporal Pierre Boucher.

C'est ainsi que, en une seule journée, le 2 novembre 2000, l'officier de la Sûreté du Québec s'est introduit pas moins de six fois dans le 403. À l'une de ces occasions, il a constaté qu'une « poche de hockey » était remplie à ras bord de billets soigneusement enveloppés dans des sachets en plastique. Une note codifiée laisse croire qu'il y en avait pour 600 000 \$. Sur un autre

gros sac, il y avait d'épaisses liasses de billets de 100 \$ américains.

Lors d'une de ces perquisitions stratégiques, le policier dit avoir eu des sueurs froides quand Jean-Richard Larivière, un autre homme de confiance des Hells Angels Nomads, s'est pointé à l'improviste. Informés par des collègues qui faisaient le guet à l'extérieur de l'immeuble, le caporal Boucher et le serrurier qui l'accompagnait ont pu s'esquiver juste avant que Larivière parvienne au quatrième étage. Il était entré par une porte de service, à l'arrière de l'immeuble.

Une fois revenus de leurs émotions, et Larivière parti, les deux

hommes sont retournés à l'intérieur de l'appartement 403. Constat prévisible : le coffre-fort était vide, le motard ayant emporté le dernier sac d'argent qui s'y trouvait, apporté la veille et contenant 40 000 \$. À la fin de la journée, on y avait ajouté un sac à dos contenant cinq piles de 10 \$ et de 20 \$ américains totalisant 28 960 \$. Sur un bout de papier, quelqu'un avait écrit : « Il n'est pas venu chercher l'argent ».

Les 12 membres du jury peuvent suivre sur un écran toutes les étapes de ces opérations illicites — de la livraison de l'argent et de son transfert entre les appartements jusqu'à son dépôt dans le coffre-fort.

M^e Cliche est mis en liberté

CHRISTIANE DESJARDINS

Après huit jours de détention préventive, l'avocat Benoit Cliche a été mis en liberté, hier. « L'accusé a démontré que sa détention n'était pas fondée. Un public bien informé serait capable de comprendre », a signalé le juge Louis-Charles Fournier, en rendant sa décision.

L'avocat de 43 ans, qui fait face à des accusations relatives au trafic de drogue et au gangstérisme, devra se soumettre à des conditions. L'une d'elles est de ne pas communiquer avec une trentaine de personnes, qui ont été nommées hier et que l'on présume reliées à la vente de stupéfiants ou qui sont proches de ce milieu. Cliche se voit ainsi contraint de refiler quelques-uns de ses clients figurant sur la liste à d'autres avocats. Pour les informer qu'ils devront se trouver un nouvel avocat, M^e Cliche devra faire les démarches en collaboration avec le syndic.

M^e Rénald Savage, procureur de la Couronne, a appelé un seul témoin à la barre pour présenter la preuve à charge : l'agent Michel Bélanger, de la Sûreté du Québec. Une interdiction de publication nous empêche toutefois de dévoiler la teneur de ses propos. Au terme de l'exercice, l'avocat de Cliche, M^e Louis Belleau, a fait témoigner la soeur de l'accusé, Nathalie Cliche, qui est médecin.

Après avoir délibéré, le magistrat est revenu pour rendre jugement. Cliche n'a pas d'antécédent judiciaire, il a femme et enfants, occupe un emploi stable, demeure au même endroit depuis 20 ans, et a de solides attaches familiales. Le magistrat s'est dit convaincu que l'accusé n'allait pas faire faux bond au système de justice, et qu'il ne commettrait pas d'infraction pendant sa liberté sous cautionnement. « Il est bien au fait qu'il a été ciblé par une escouade très bien structurée, il ne mettrait pas sa liberté et son avenir en péril », a-t-il dit.

Restait une condition à satisfaire pour que l'accusé puisse recouvrer la liberté : que sa libération ne mine pas la confiance du public dans le système de justice. À ce chapitre, le juge a conclu qu'un public bien au fait de l'affaire, serait capable de comprendre. Outre les conditions de remise en liberté précitées, la soeur de Cliche a dû s'engager à hauteur de 30 000 \$.

Cliche est resté à peu près impassible tout au long de la journée, hier, même au prononcé de la décision. Mais une fois la séance levée, c'est avec un grand sourire et une chaude poignée de main qu'il a remercié son avocat.

La salle a été bondée pendant tout l'exercice. On y retrouvait la proche famille de Cliche, mais aussi plusieurs avocats de la défense, manifestement venus pour soutenir leur collègue. On avait fait appel à un juge et à un procureur de l'extérieur de Montréal, pour assurer la transparence du processus, puisque Cliche est un avocat bien connu dans le district. Il est par ailleurs fils d'un juge maintenant à la retraite.

Benoît Cliche avait été arrêté à son domicile le 5 novembre et était resté détenu.

Promotion

Bio-Actif

Un vrai trésor, la crème Flex-O-Flex à la capsaïcine

Un trésor est souvent caché sur une île déserte. Pas dans le cas de la crème à la capsaïcine, une autre merveille de l'arsenal Flex-O-Flex, un trésor à la portée de tous. Constatez vous-même tout ce qu'on y découvre, sans creuser dans des galeries profondes :

- Un Flex-O-Flex ultra-pénétrant.
- Un Flex-O-Flex thermo-dynamique
- Un Flex-O-Flex à absorptivité osmatique
- Un Flex-O-Flex pharmaco-dynamique

Oui, une vraie merveille pour votre bien-être. Une sensation d'intense chaleur à l'endroit de l'application, dès le premier usage topique de la capsaïcine... oui, ça chauffe et pas juste un peu. Le trésor commence à faire de l'effet.

Vous avez mal? Réagissez. Vous pourrez même débiter une pratique modérée d'activités physiques des articulations, après application de la crème Flex-O-Flex. N'oubliez jamais que toute activité physique doit être précédée d'une bonne séance d'étirements. Passez à l'action dès maintenant. Flex-O-Flex et une activité physique modérée dégoûdissent les articulations ankylosées qui ont besoin de bouger pour ne pas rouiller.

L'application de la crème à la capsaïcine peut vous apporter une hémoc concentration ou hyperhémie active, c'est-à-dire une concentration salulaire du sang, là où ça fait mal.

Rackham le rouge, le pirate de tintin, peut aller se rhabiller. La capsaïcine est un produit rarissime, un vrai trésor moderne.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

la Baie encore plus

Solde
décompte de Noël
c'est parti!

NOS JOYEUSES HEURES
DE MAGASINAGE
Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 21 h
Le samedi, de 8 h à 17 h
Le dimanche, de 9 h à 17 h

IL RESTE
ENCORE
2 JOURS!

OFFRES
DE SAMEDI
SEULEMENT

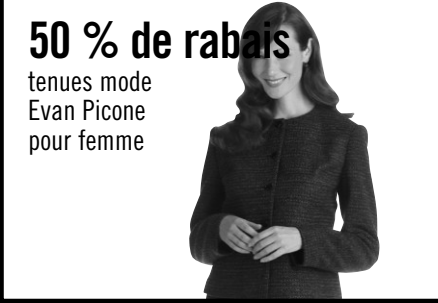
50 % de rabais

bijoux fins serti
de zircons cubiques



50 % de rabais

tenues mode
Evan Picone
pour femme



50 % de rabais

chemises de ville
Mantles[™] en coton
pour lui. Ord. 50 \$.
Solde 24,99 \$.



40 % de rabais

chaussures de ville FLS
de Florsheim pour homme.
Ord. 140 \$ à 170 \$.
Solde 83,99 \$ à 101,99 \$.



40 % de rabais

jeans Tommy
Jeans
pour homme
et femme



40 % de rabais

pantalons tout-aller
Haggar pour homme



40 % de rabais

litterie à prix
déjà réduit



40 % de rabais

grand choix de tenues mode
et jean pour homme et femme
Exception : articles « Achat-choc ».

LAUREN | RALPH | POLO RALPH LAUREN

POLO JEANS CO. RALPH LAUREN

ACHAT-CHOC



59,99 \$
bottillons
Vicky de
Principles[®]
en cuir véritable
pour femme

solde électronique

Sony, JVC, Samsung,
Toshiba et Panasonic



15 % de rabais

petits électros de cuisine
et de soins personnels
Proctor Silex, Black & Decker,
T-Fal, Braun, Hamilton Beach,
Sunbeam et autres!



40 % de rabais

tricot, pulls et chemises
tout-aller Haggar pour homme



25 % à 40 % de rabais

ornements, décorations,
arbres petits et grands, lumières
d'intérieur et d'extérieur
Christmas Street[®]



NOMBREUSES AUTRES AUBAINES FESTIVES DANS NOTRE CAHIER

Solde 139,99 \$

micro-ondes Panasonic
Modèle n° NNGX355. Ord. 169,99 \$

40 % de rabais

collants fins WonderBra



40 % de rabais

litterie ToGo[™] Supérieur

33 % de rabais

sélection de montres Timex, Bulova, Casio,
Seiko, Cardinal, Sierra, Perry Ellis, Citizen et
Wenger Swiss. Exceptions : Ironman et Expedition.



30 % de rabais

- vêtements Classic Pooh pour bébé
- tenues de nuit et peignoirs pour femme
- vestes de cuir pour homme Weatherman et Mantles[®]



25 % de rabais

soutiens-gorge et dessous
Jockey pour femme



40 % DE RABAIS ADDITIONNEL

mode griffée et lingerie à prix de liquidation pour femme.

Exception : L.N.C. Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % DE RABAIS ADDITIONNEL

- accessoires, sacs à main, bijoux et montres pour femme et chaussures pour homme, femme et enfant
- tenues mode pour homme, femme et enfant et literie à prix de liquidation. Sur nos derniers prix étiquetés.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



BRAULT & MARTINEAU

à un clic de chez vous!

MAINTENANT EN LIGNE! www.braultetmartineau.com



SÉRIE LA PLANÈTE A SOIF 7. INFRASTRUCTURES DÉGLINGUÉES



PHOTO PIERRE CÔTÉ, LA PRESSE

Travaux d'amélioration des conduites d'eau, entre les rues Henri-Julien et Saint-Urbain. Travaux nécessaires — Montréal perd 40 % de son eau potable dans les fuites —, mais coûteux.

La métropole perd 40 % de son eau potable dans les fuites. Et pourtant, on se contente de réparer les infrastructures au jour le jour, faute d'argent pour retaper le réseau de fond en comble. La facture s'en trouve accrue, mais à qui la refiler ? Les compteurs dans les résidences n'apparaissent pas comme la solution miracle, démontre Sébastien Rodrigue dans le septième dossier de notre série sur l'eau.

Qui va payer? Trop chers les compteurs d'eau à Montréal



SÉBASTIEN RODRIGUE

Qui allongera les 10 milliards nécessaires pour retaper le réseau d'eau potable et d'égouts de Montréal ? La métropole compte sur les gouvernements de Québec et d'Ottawa, mais les consommateurs risquent aussi d'être mis à contribution.

Le responsable de l'eau au comité exécutif de la Ville, Alan DeSousa, n'a encore privilégié aucun scénario à ce stade-ci. Parmi ceux qu'il évoque, il y a celui d'utilisateur-payeur, qui permet de sensibiliser de façon directe les consommateurs d'eau. « On a l'obligation de voir par quel moyen on peut utiliser cette ressource de la façon la plus restreinte possible, dit-il, parce que le moins d'eau on consomme, le moins d'eau doit-on rendre potable et le moins d'eau a-t-on à traiter dans notre usine d'épuration. »

L'installation de compteurs demeure le moyen le plus utilisé pour facturer l'eau en fonction de l'utilisation. Les industries, commerces et institutions (ICI) pourraient être les premiers branchés. « Si on décide d'aller dans ce sens et d'installer des compteurs dans le secteur ICI, je suis persuadé que les utilisateurs vont faire des efforts pour réduire leur consommation », soutient M. De-

Sousa. On estime que ce seul secteur consomme 60 % de l'eau.

Pierre Hamel, professeur à l'INRS Urbanisation, fait remarquer que plusieurs hôpitaux et des commerces utilisent des systèmes de climatisation et de réfrigération fonctionnant en continu avec de l'eau potable. Mais l'ennemi numéro un, ce sont les tuyaux qui fuient. « Il y a encore des usages folichons de l'eau, mais si on veut l'économiser de la façon la plus simple, il faut retaper le réseau ».

On évalue à 40 % les pertes d'eau à Montréal, qui sont principalement dues à la vétusté des canalisations. Ce pourcentage représente pas moins de 290 millions de mètres cubes, qui coûtent entre sept et 10 millions de plus à la Ville.

M. Hamel soutient par ailleurs que les compteurs d'eau dans les résidences auraient un effet catastrophique parce que les personnes à faible revenu se mettraient à sous-consommer et que l'on verrait apparaître des systèmes d'eau parallèles — comme des forages privés —, ce qui risque de contaminer les nappes phréatiques. Par ailleurs, si les compteurs s'installent facilement dans les résidences unifamiliales récentes, il en va tout autrement dans les vieux immeubles où l'on retrouve plusieurs colonnes d'eau, notamment sur le territoire de l'ex-ville de Montréal. La gestion d'un tel réseau serait donc coûteuse, selon M. Hamel.

Réseau en piètre état

Les infrastructures montréalaises ont souffert du manque d'intérêt des

élus. Ce qui explique pourquoi Montréal devra investir 10 milliards dans les 20 prochaines années pour éviter le pire, c'est-à-dire quatre milliards de plus que prévu. Les preuves sont accablantes : outre le 40 % d'eau qui s'écoule par des fuites, 15 arrondissements dépassent la moyenne canadienne pour le nombre de bris annuels (20 fuites ou bris par 100 km de canalisation) et la quasi totalité des arrondissements sont en deçà des « objectifs souhaités » pour l'entretien.

Un rapport sur l'eau réalisé pour le compte de la Ville de Montréal l'an dernier a aussi conclu que la majorité des arrondissements n'interviendraient que pour les urgences. Plus inquiétant encore, le tiers des conduites d'eau ont déjà dépassé leur durée de vie normale et un autre tiers connaîtra le même sort d'ici 20 ans. Plus de la moitié des conduites affichent un risque de défaillance élevé. En fait 20 % d'entre elles datent d'avant 1920, tandis que près de la moitié du réseau a été installé entre 1950 et 1970.

La Ville attend beaucoup des gouvernements provincial et fédéral. Les promesses d'aide aux municipalités du futur premier ministre libéral, Paul Martin, donnent d'ailleurs de l'espoir aux dirigeants de la ville. Le ministre québécois de l'Environnement, Thomas Mulcair tient quant à lui à ce que l'eau soit tarifée à son juste prix, que ce soit à l'aide de compteurs ou de taxes spécifiques. La Ville de Montréal n'a quant à elle pas encore arrêté sa position, mais souhaite que la gestion de l'eau demeure du domaine public.

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les coûts d'installation de compteurs d'eau dans les résidences montréalaises sont évalués à 135 millions, ce qui dépasse largement les bénéfices que la métropole pourrait en retirer, selon un rapport commandé par l'administration municipale qui recommande de surseoir à leur installation dans les domiciles.

En fait, si le tarif appliqué dans l'ancienne Ville de Montréal (39 cents le mètre cube) était conservé, il faudrait un peu plus d'un siècle pour amortir l'investissement. Moins si la tarification était plus élevée, selon le rapport que *La Presse* a obtenu.

La situation diffère toutefois pour les compteurs dans les industries, les commerces et les institutions (le secteur ICI), dont les coûts d'installation ont été évalués à 23 millions. Bien que les compteurs pour les ICI coûtent plus cher que ceux des résidences, l'investissement serait récupéré après 10 ans, selon les conclusions du rapport. Cela s'explique par la très forte consommation d'eau dans ce secteur par rapport à la consommation des simples citoyens.

Cette étude, réalisée par Gaz Métropolitain, propose à la Ville d'installer ce type d'appareil dans toutes les industries, les commerces

et les institutions. Ses auteurs recommandent aussi de conserver les compteurs déjà installés dans les maisons, afin d'obtenir des données utiles pour la gestion de l'eau. On suggère également de mener une campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau et de remettre à plus tard l'installation des compteurs dans toutes les résidences.

311 000 compteurs

Les experts embauchés par la Ville ont calculé qu'il faudrait installer un peu plus de 311 000 compteurs pour tarifer l'ensemble des Montréalais. Avec un coût moyen de 400 \$ pour l'achat et l'installation d'un compteur d'eau, la facture grimperait à 135 millions rien que pour les résidences. Ces coûts pourraient gonfler davantage pour la lecture, l'entretien et toute la gestion des compteurs (service des plaintes, facturation, etc.).

Pour le moment, environ 150 des 750 millions de mètres cubes d'eau produits chaque année passent à travers un des 107 000 compteurs déjà en place dans la métropole : 99 000 dans les résidences et 8000 dans le secteur ICI. Les 23 millions nécessaires à l'installation de compteurs dans les ICI permettraient de facturer 250 millions de mètres cubes d'eau, soit le tiers de la production montréalaise.

Les eaux usées et le sexe des moules

SÉBASTIEN RODRIGUE

Lorsqu'elles retournent dans le fleuve, les eaux traitées par l'usine d'épuration de la ville de Montréal sont loin d'avoir retrouvé leur état d'origine. Elles contiennent, entre autres, suffisamment d'oestrogènes pour influencer la détermination du sexe chez les moules et les jeunes poissons.

L'usine d'épuration montréalaise retient tout de même les matières en suspension dans une proportion de 80 % et le phosphore à 72 %. Mais, en raison de l'absence de procédé de désinfection, l'eau rejetée contient aussi des millions de coliformes fécaux, des métaux lourds, des substances toxiques.

L'usine, située à Rivière-des-Prairies, rejette chaque jour un volume équivalent à un stade olympique

rempli d'eau (2,5 millions de mètres cubes) dans le fleuve Saint-Laurent. L'effluent génère un panache d'eau contenant des millions de coliformes jusqu'à la hauteur de Sorel.

Des chercheurs travaillant pour Saint-Laurent Vision 2000 ont récemment mené une étude sur l'impact des oestrogènes dans les eaux usées qui proviennent des urines des femmes utilisant des pilules contraceptives. Les chercheurs ont remarqué que 70 % des moules étaient des femelles là où les eaux municipales sont envoyées au fleuve, alors qu'elles comptaient pour 43 % en amont.

Selon le chercheur François Gagné, ce phénomène s'explique parce que les moules peuvent changer de sexe durant leur existence. Le même phénomène se produirait parmi les alevins (jeunes poissons) qui sont

hermaphrodites pendant un certain temps. La concentration d'oestrogène dans l'eau amènerait donc cette mutation chez certaines espèces.

Ce cas n'est qu'un exemple des problèmes causés par le rejet d'eaux usées non désinfectées. La présence des coliformes fécaux rend les activités récréatives impossibles en raison des dangers de contamination. Les eaux usées de Montréal contiennent jusqu'à 3,5 millions de coliformes fécaux par litre, alors que la norme pour se baigner est de 200 coliformes. « Malgré la présence des stations d'épuration, il reste le phénomène du débordement des réseaux d'égouts. La pollution n'est pas continue comme avant, mais le fait qu'il y ait des débordements qui recontaminent ponctuellement l'eau cause des problèmes », dit Jean Painchaud coordonnateur provincial

du programme de suivi du Saint-Laurent du MENVIQ.

Moratoire

Depuis la mise en fonction de son usine d'épuration, Montréal n'a jamais désinfecté les eaux usées à cause du moratoire gouvernemental sur son système de chloration. Le directeur de l'usine, Réjean Lévesque, explique que des tests seront toutefois lancés l'an prochain en vue de se doter d'un système de désinfection aux ultraviolets ou à l'ozone en 2005.

La Ville de Montréal compte aussi réduire l'épineux problème des débordements des égouts dans les cours d'eau en gérant mieux l'écoulement de l'eau vers la station d'épuration des eaux usées située à l'extrémité est de la métropole. Lors de fortes pluies entre le 1^{er} mai et le 15 octobre, environ 1 % des eaux usées

vont directement dans le fleuve sans être traitées. M. Lévesque indique que l'objectif est d'abaisser le nombre de débordements de 25 à quatre par année. Pour y arriver, la ville construira des bassins de rétention pour emmagasiner l'eau et installera des stations météorologiques un peu partout pour prévoir l'apport d'eau dans les égouts. Les études commandées par la Ville de Montréal ont évalué que l'épuration des eaux usées exigera un investissement de 580 millions au cours des 20 prochaines années, dont la moitié pour installer un système de désinfection de l'eau.

»Demain : Gérer son robinet

Des garderies à 7\$ dès janvier

Le gouvernement Charest ouvre aussi la porte à de nouvelles hausses de tarif

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a confirmé hier qu'à compter du 1^{er} janvier 2004, il en coûtera 7 \$ par jour pour une place dans les centres de la petite enfance (CPE) et a même ouvert la porte à d'éventuelles nouvelles hausses de tarif.

Après des semaines d'attente, la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, a finalement déposé hier le projet de loi 32 qui fera grimper la contribution parentale de 2 \$ par jour, en plus de donner toute la marge de manoeuvre nécessaire au gouvernement pour allouer comme il l'entend les 12 200 places qu'il reste à distribuer pour compléter le réseau de 200 000 places, que ce soit dans les CPE, en milieu familial ou dans les garderies privées.

« L'argent de cette nouvelle contribution servira essentiellement à développer de nouveaux services de garde et à améliorer l'accès à ces services », a déclaré la ministre Théberge en précisant du même souffle que les clientèles vulnérables, notamment les prestataires de l'assurance-emploi, ne seront pas visées par les mesures.

Comme *La Presse* l'a indiqué au cours des derniers jours, le tarif des places en garderie a fait l'objet de vives discussions au Conseil des ministres. Tandis que les ministres Carole Théberge et Claude Béchard souhaitaient augmenter le coût à 6 \$ par jour en plus de modular le tarif en fonction du revenu pour les plus riches, d'autres — notamment le ministre des Finances, Yves Séguin, et la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget — prônaient la ligne dure, voulant hausser la contribution à 8 \$ par jour.

La nouvelle tarification annoncée hier permet de couper la poire en deux, tout en maintenant l'universalité. En conférence de presse, le ministre Claude Béchard a cependant laissé la porte grande ouverte à de nouvelles augmentations au cours des prochaines années.

« Pour qu'on n'ait plus tous les deux, trois, quatre ans à revivre



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE©

La ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, a soutenu hier que la hausse de tarif de 5 \$ à 7 \$ dans les centres de la petite enfance était inévitable en raison « de l'ampleur du désastre » dans les finances publiques.

le même scénario, le tarif de base sera indexé par règlement », a-t-il indiqué.

En campagne électorale, le Parti libéral avait pourtant pris l'engagement ferme de ne pas toucher aux places à 5 \$, une volte-face décriée hier autant par l'opposition que des groupes de pression.

Cette hausse de tarif est inévitable en raison « de l'ampleur du désastre » dans les finances publiques dont le gouvernement Charest n'a pris connaissance qu'au lendemain du 14 avril, a justifié M^{me} Théberge. « C'est sûr que ça me fait mal au cœur, c'est pour ça qu'on se dépêche de faire suivre ça d'une politique familiale réévaluée, d'une vraie politique familiale, parce que présentement, il n'y en a pas. »

Le gouvernement Charest se donne un an pour présenter une politique familiale globale. Avant le prochain budget, le ministère

de la Famille compte aussi travailler en collaboration avec les Finances pour dégager de nouvelles marges de manoeuvres afin d'offrir des mesures d'aide plus variées pour les parents qui choisissent de ne pas envoyer leurs enfants dans les services de garde.

La Presse a aussi appris hier que le tarif dans les services de garde en milieu scolaire passera également de 5 \$ à 7 \$ par jour à compter de septembre prochain. Actuellement, 167 000 enfants bénéficient de places à 5 \$ à la garderie de l'école, ce qui coûte annuellement 175 millions au ministère de l'Éducation.

Grogne chez les parents

Prévisible, la hausse de tarif annoncé hier a suscité grogne et mécontentement, particulièrement chez les premiers concernés, les parents. Ceux-ci semblaient amers à la sortie des garderies.

« J'espère que ceux qui ont voté pour Jean Charest vont commencer à regretter leur choix, a lancé Véronique Maher, dont l'enfant fréquente Le Petit Palais, à Montréal. Pour les parents qui ont deux, trois enfants, ça va faire une grosse différence. »

Le Parti libéral a renié sa promesse électorale, a pour sa part clamé l'opposition. « Il la renie avec quelque chose qu'il essaie de faire passer comme une petite augmentation de 2 \$, mais globalement, c'est une augmentation de 40 % sur la facture annuelle pour les parents », a dénoncé le chef adéquiste, Mario Dumont.

Le gouvernement impose cette mesure « pour des raisons strictement financières, strictement comptables, a ajouté le critique de l'opposition officielle et député de Joliette, Jonathan Valois. Depuis l'arrivée de ce gouvernement au pouvoir, on comprend que l'ensemble du dossier des services de garde est un dossier qui est

traité strictement au niveau de la colonne de chiffres. »

La présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance, Hélène Potvin, s'est dit déçue. « Tout ce que je vois, c'est que dans l'avenir, on ne sait pas encore comment va être traité le réseau des services de garde en ce qui a trait aux places et aux coûts pour les parents, étant donné que le projet de loi ouvre la porte à tout », a-t-elle dénoncé.

Seule l'Association des garderies privées — qui avait recommandé une hausse des tarifs — ne s'est pas montrée surprise. « À 7 \$, c'est très équitable, c'est une bonne mesure, c'est un moindre mal. On a trouvé une façon d'augmenter, mais pas significativement pour pénaliser les gens », a déclaré le président, Sylvain Lévesque.

— Avec la collaboration de Nicolas Bérubé

CARRIÈRES

VOUS CHERCHEZ ? VOUS TROUVEREZ !

Le samedi dans LA PRESSE

Promotion

Bio-Actif

Décontrak-Tin

Je n'ai plus le goût de rire du tout. Je panique, j'ai les nerfs à fleur de peau. Tout m'énerve et m'ennuie à la fois. Je ne m'émerveille plus de quoi que ce soit. Je m'isole, j'ai perdu le désir d'apprendre. Je fuis, je me cache de tout et de moi-même. Je suis une catastrophe ambulante.

Comment peut-on descendre si bas? Je me sens flotter dans un vide sans fin. On ne peut pas vivre comme ça! Je ne me reconnais plus. Qu'est-ce que j'ai fait de mes rêves? J'ai l'impression que quelque chose en moi est brisé. Je suis au bout du rouleau, j'ai des idées noires à longueur de journée.

Holà, mon lapin! Vous avez besoin d'un coup de pouce pour remonter la pente? Décontrak-Tin décontracte et vous aide à reprendre le chemin.

Tension, nervosité, insomnie? Décontrak-Tin! Aux p'tits soins, mon lapin!

3185431

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

LOTO QUÉBEC

Résultats

TVA, le réseau des tirages

649

Tirage du 2003-11-12

6/6 1
5/6+ 2
5/6 176
4/6 8 415
3/6 169 496

2 000 000,00 \$
245 264,30 \$
2 229,60 \$
89,40 \$
10,00 \$

Complémentaire: (18)

Ventes totales: 11 033 669 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

49

Tirage du 2003-11-12

6/6 1
5/6+ 0
5/6 26
4/6 1 209
3/6 21 976

1 000 000,00 \$
50 000,00 \$
500,00 \$
50,00 \$
5,00 \$

Complémentaire: (38)

Ventes totales: 545 156,50 \$

01 28 72 76

Compl. (57)

252 9518

NUMÉRO: 697252

NUMÉRO: 878975

01 04 05 09 20 23 32 33 37 40
42 43 44 45 50 52 55 56 60 63

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 H SUR LE RÉSEAU TVA

Profiteur

★★★★★
En tête des firmes d'investissement direct*

Les bonnes occasions d'investissement, vous les dénêchez vous-même. Votre devise: on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Mais pour profiter pleinement de vos propres connaissances, il vous faut un appui solide. BMO Ligne d'action, le leader des firmes d'investissement direct[†] au Canada, vous offre des outils à la fine pointe et une recherche en investissement parmi les plus complètes qui soient. Alors, soyez fidèle à votre devise. Communiquez avec nous dès aujourd'hui. 1 800 387-7800

bmolignedaction.comme dans profitez[™]

BMO Ligne d'action[™]
Investissement direct

3179902A

BMO Ligne d'action est une société membre de BMO Groupe financier.

3179909B

3179909B

POLITIQUE

Décentralisation à Montréal

Québec va de l'avant avec le plan Tremblay

DENIS LESSARD et FRANÇOIS CARDINAL

QUÉBEC — Autant Gérald Tremblay fulminait la semaine dernière, autant le maire de Montréal était tout sourire hier : le gouvernement Charest a déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi qui, une fois adopté, lui permettra d'appliquer son plan de décentralisation destiné à faire échec aux défusionnistes.

Le maire Tremblay aura en mains un argument important pour convaincre les citoyens de la

viabilité du grand Montréal, a estimé le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier. Ce geste, dit M. Fournier, contribue à la promotion de la décentralisation et montre le préjugé favorable du premier ministre Charest à l'endroit des grandes villes. Pour l'essentiel, le projet de loi 33 est une copie quasi conforme du plan de réorganisation mis sur la table par l'administration Tremblay en septembre. Les seules différences sont techniques. Rien n'est prévu par exemple pour la création de l'arrondissement de Ville-Marie, essentiellement le centre-ville de

Montréal, qui ne pourrait voir le jour avant les prochaines élections municipales, en novembre 2005. Le projet de loi, qui pourrait être adopté avant Noël, prévoit que les présidents d'arrondissements élus en novembre 2005 porteront le titre de maire et auront tous les pouvoirs d'un maire de municipalité sur les questions relevant du conseil d'arrondissement. Ils pourront imposer des taxes avec l'aval de la population pour bonifier des services et pourront emprunter. Les arrondissements récupéreront aussi des pouvoirs d'embauche et la capacité de fixer les salaires de

leurs employés. Le conseil d'arrondissement pourra en outre exercer des compétences qui relèvent actuellement des villes, comme l'enlèvement des ordures et l'utilisation de pesticides, le déneigement et l'entretien des parcs. La semaine dernière, une rencontre tronquée entre le premier ministre Charest et le maire Tremblay avait amené les autorités municipales à craindre un report important de l'adoption de leur projet de décentralisation. Le maire Tremblay n'avait pas caché son mécontentement. **Tremblay heureux** Revirement total de la situation hier. Plus que satisfait de voir la « quasi-totalité » de ses demandes confirmées par Québec, Gérald Tremblay s'est dit « particulièrement heureux » du dénouement législatif de cette histoire. « L'appui du gouvernement confirme hors de tout doute qu'il souhaite la réussite des nouvelles villes, s'est-il réjoui. Si le débat devient rationnel, je n'ai aucun dou-

te que l'ensemble des citoyens vont adhérer à la nouvelle ville. » Le discours des défusionnistes était toutefois diamétralement opposé à celui du maire. Peter Trent et Luis Miranda, ex-maires de Westmount et d'Anjou, se sont en effet dit convaincus que personne ne changera son fusil d'épaule à la suite du dépôt d'un projet de loi aussi décevant. « Les idées (des défusionnistes) sont assez coulées dans le béton, croit M. Trent. Les simples changements cosmétiques apportés par Québec avec le projet de loi 33 n'inciteront donc personne à changer d'opinion. » Pour M. Miranda, qui a quitté le parti du maire Tremblay (UCIM) précisément parce qu'il s'opposait à son modèle de réorganisation, il est clair que le gouvernement Charest tente de mettre des bâtons dans les roues des défusionnistes. « On veut mettre la barre plus haute afin d'aider Montréal », déplore-t-il. Il ne croit cependant pas que cela nuira à la cause qu'il défend.

Le gouvernement Charest ouvre la porte à la sous-traitance

MARIO CLOUTIER et GILLES NORMAND

QUÉBEC — Les services de cafétérias dans les hôpitaux ou d'entretien dans les écoles et la fourniture de services informatiques dans les entreprises privées pourront être donnés plus facilement en sous-traitance. Dans un geste qui sourit au patronat et fait gronder les syndicats, le gouvernement Charest a annoncé hier des modifications majeures à l'article 45 du Code du travail pour ouvrir toute grande la porte à la sous-traitance.

L'article 45 ne s'appliquera plus dans le cas d'une « concession partielle » d'activités qui ne s'accompagnent pas de la plupart des « éléments caractéristiques » de l'entreprise. Dans les autres cas, la convention collective passera chez le sous-traitant, mais elle pourra être renégociée dès le 1^{er} jour de la concession. Québec instaure cependant une mesure de sauvegarde qui dit que le recours à la sous-traitance ne peut pas avoir pour effet de nuire au syndicat. Le ministre du Travail, Michel Després, pense que ce changement au Code du travail permettra au Québec d'être « plus concurrentiel », notamment avec les autres provinces canadiennes, en plus de permettre aux sous-traitants de « négocier des con-

ditions de travail plus adaptées à la réalité ». Québec, dit-il, vient « corriger une situation qui ne correspond pas à la réalité actuelle ». Les conventions collectives du secteur public qui ont déjà des clauses qui empêchent la sous-traitance continueront de s'appliquer. Les syndicats pourront aussi contester le recours à la sous-traitance s'ils présentent une « manoeuvre déloyale » d'un employeur. Cette « mesure musclée », selon le ministre Després, n'empêchent pas les syndicats de crier au loup. Sans exception, les centrales se disent catastrophées.

« Une honte nationale » C'est « une honte nationale » aux yeux du président de la FTQ, Henri Massé, et « un jeudi noir (...) qui conduit à un Québec appauvri, un Québec de *cheap labor* », pour la présidente de la CSN, Claudette Carboneau. « C'est un recul très sévère, très grave. On vient de défaire 35 ans d'application du Code du travail, d'application des jugements du tribunal du travail, des commissaires enquêteurs, de la Cour d'appel du Québec et de la Cour suprême. On vient de démolir ça d'un trait de plume dans un petit paragraphe », a commenté Henri Massé, qualifiant le projet de loi de « *bullshit* ».

« C'est le petit monde qui sera touché, dit-il, parce que lorsqu'on ne pourra transférer au sous-traitant les caractéristiques d'une entreprise qui fera appel à un sous-traitant, la main-d'oeuvre pourra être transférée, mais si les caractéristiques (technologie, brevets, équipement) ne le sont pas, la convention de travail ne suivra pas. Les travailleurs des secteurs les plus fragiles (cafétérias, buanderies, services auxiliaires) en souffriront. » Le leader syndical se dit renversé de ce que le ministre veuille faire adopter son projet de loi avant les Fêtes, et il lui demande d'attendre pour permettre à tous les intéressés d'y travailler. M. Massé accuse le gouvernement Charest de se livrer à du « *cuisseage* » et à de l'« inceste » avec le Conseil du patronat, parce que le ministre du travail a délégué son sous-ministre et le juriste qui a rédigé le projet de loi pour prendre part à un colloque du CPQ. La présidente de la CSN, elle, estime que « le gouvernement est en train de qualifier le Québec comme la pire province canadienne au chapitre de la protection de la sous-traitance ». « J'y vois une volonté de réduire le taux de syndicalisation au Québec », affirme Claudette Carboneau. Elle accuse le ministre du Travail d'avoir avec son projet de loi « livré explicitement la recette aux employeurs pour se débarrasser de la protection syndicale dont jouissent leurs employés ». De son côté, le président de la CSQ, Réjean Parent, pense que Québec offre un « instrument de plus au patronat pour déconstruire les conditions de travail des salariés en plus de cé-

der au plus offrant certains pans de la mission de l'État ». Le critique péquiste Maxime Arseneau a parlé d'un « recul considérable ». Selon lui, le gouvernement libéral n'a écouté que le patronat pour détruire l'équilibre du Code du travail. **Les patrons applaudissent** Le patronat, par contre, applaudit des mesures gouvernementales attendues depuis fort longtemps. Le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, s'est montré satisfait du projet de loi du ministre Després. « C'est ce qu'on recherchait. Ça fait longtemps, qu'au CPQ, on se bat pour qu'il y ait un amendement au Code du travail, afin de rendre le recours à la sous-traitance plus facile. Ce qui nous mettrait à égalité avec les autres *juridictions* canadiennes. Avec le projet de loi 45, cet objectif est atteint », souligne M. Taillon. Il confirme la tenue d'un colloque au CPQ, auquel assisteront le sous-ministre du Travail et un de ses spécialistes, dont parlait le président de la FTQ. « Ça va nous permettre de faire le tour du projet et d'être préparés pour la commission parlementaire, la semaine suivante. » Il ajoute que si les syndicats se penchent sur le projet de loi, « ils vont être obligés de réaliser qu'il n'y a rien pour monter aux barricades ». De son côté, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante affirme que les PME voient leur compétitivité améliorée. Le président Richard Fahey félicite l'« approche équilibrée » qui assure les droits des travailleurs tout en permettant plus de contrats de sous-traitance.

Un rôle accru pour les élus locaux

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le gouvernement Charest prend le pari de confier le développement local et régional aux élus locaux. Les membres de la société civile pourraient y jouer un rôle, mais seulement si les maires y consentent. « Les maires sont élus par la société civile, il ne faut quand même pas placer sur le même pied un élu local ou des membres de l'Assemblée nationale avec des représentants de la société civile », explique le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet. M. Audet dit mettre fin ainsi au « paternalisme » et au « mur à mur » qui avaient cours avec le gouvernement précédent. Sa ministre déléguée, Nathalie Normandeau, qui fera une tournée des régions à ce sujet, ajoute qu'il s'agit d'une vision concrète de la décentralisation. « Le fait de rapprocher les centres de décision des régions et d'améliorer la prise de décision en région se traduira bien sûr par l'amélioration des services à la population », dit-elle. Comme le révélait *La Presse* lundi, les nouvelles conférences régionales des élus (CRE) remplaceront les conseils régionaux de développement (CRD). La loi 34, déposée mercredi, précise qu'il pourrait y avoir plus d'une CRE à Montréal et à Québec, mais qu'ailleurs, ce sera une par région administrative, soit 17. Les CRE auront un an pour évaluer les organismes de développement et de planification sur leur territoire avant de présenter leurs recommandations au gouvernement.

Localement, l'avenir des centres locaux de développement (CLD) relèvera dorénavant des MRC. Autant dans leur cas que celui des CRE, les budgets de fonctionnement en provenance de Québec resteront les mêmes. Si les unions municipales se réjouissent des décisions du gouvernement libéral, les CLD et les CRD se disent extrêmement préoccupés par la nouvelle donne de la gouvernance qui n'offre aucune garantie aux organismes locaux. « Il va falloir qu'on s'assure que la société civile, non pas *peut* comme c'est inscrit dans la loi, mais *doit* siéger aux conseils d'administration », pense le président de l'ACLDQ, Alain Longval. La présidente de l'Association des régions du Québec (ARQ — qui chapeaute les CRD), Christine Émond Lapointe, ajoute que les visées du gouvernement « ne portent que sur les structures plutôt que sur les véritables enjeux de développement ». Même son de cloche dans l'opposition officielle. Le critique Richard Legendre déplore que les CLD soient « mis en tutelle » et que le gouvernement « donne tous les pouvoirs aux maires ». « C'est une crise de structuration, un recul de la démocratie et même un recul dans le temps », conclut-il.

Meubles Authentika

PAYEZ DANS 1 AN!

1 JOUR SEULEMENT
DIMANCHE 16 NOVEMBRE
de 11 h à 19 h

Rég. 3595\$

SOFA ET CAUSEUSE EN CUIR
à partir de **1499\$***

EN 24 PAIEMENTS DE 62.45\$
SANS FRAIS, NI INTÉRÊTS

• Grand choix de couleurs •
• Bois : chêne véritable •

SANS FRAIS :
1 877 341-0777

SAMEDI FERMÉ.
MODÈLE COBRA NON ILLUSTRÉ.

3177559

Prix d'excellence 2003 de la chambre de Commerce

1750, BOUL. LE CORBUSIER, LAVAL (450) 680-1511
(À CÔTÉ DU CONCESSIONNAIRE CHRYSLER)

8

UNE FOIS PAR AN
DU 14 AU 24 NOVEMBRE

jours exceptionnels

Pendant 8 jours exceptionnels Roche-Bobois vous offre des prix irrésistibles sur les canapés cuir et tissu, les meubles, tapis et accessoires.... 8 jours pour satisfaire tous vos rêves de décoration!

Ouvert les dimanches 16 et 23 Novembre

ROCHE BOBOIS
PARIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTERIEUR

MONTRÉAL 505 AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY TEL (514) 350 9070

www.roche-bobois.com

318528A

Y a-t-il plus belle occasion à saisir ?

De notre vaste collection de figurines Lladro, « Mon ange gardien », 295 \$.

LLADRÓ

BIRKS
Fins bijoux et cadeaux. depuis 1879

BIRKS

Le luxe à portée de main. Demandez votre carte Platine Birks dès maintenant et bénéficiez de modalités de paiement sans frais d'intérêts pour les achats de 500 \$ et plus.

318261A

SQUARE PHILLIPS 514-397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE 514-697-5180
CARREFOUR LAVAL 450-688-3431 1 800 682 2622 birks.com

ACTUEL SANTÉ

AUX P'TITS SOINS...

Tous les dimanches dans **LA PRESSE**

MONTRÉAL PLUS

Défilé de poussettes à l'Université de Montréal



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Une cinquantaine de personnes — petits compris — ont participé à un défilé de poussettes organisée hier pour demander à l'Université de Montréal de faciliter la vie des 15 % d'étudiants qui ont des enfants. « Nous avons revendiqué dans la joie, avec des flûtes et des ballons », a dit Christine Husson, directrice de l'association Cigogne, qui représente les parents fréquentant le campus. Sur la photo, Sabrina Di Matteo et son fils, Gabriele Di Matteo.

La réduction des déchets, ça presse!

CHARLES CÔTÉ

Les villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) devraient déjà mettre en oeuvre de nouvelles mesures, comme l'exclusion des retailles de gazon du sac vert et l'amélioration de la récupération, sans attendre la mise en oeuvre de son plan de gestion des matières résiduelles. C'est ainsi que Louise Roy, de la commission de consultation de la CMM, résume l'une des préoccupations du public, au terme de la première série d'audiences qu'elle a présidée au sujet du Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la CMM. « Environ 400 personnes ont participé à nos audiences », dit-elle. Elle ajoute que l'une des hypothèses de départ retenues par la CMM, voulant que les contrats des villes avec les lieux d'enfouissement soient tous renouvelés pour une durée de cinq ans,

ne tient pas la route, selon plusieurs. « Cette hypothèse même a été remise en doute par certains responsables municipaux », dit-elle. Cette hypothèse justifie selon la CMM le report en 2013 de l'atteinte de l'objectif de 60 % de réduction du volume de déchets, alors que la politique québécoise fixe l'échéance à 2008. M^{me} Roy note par ailleurs que pour les participants, l'approche volontaire ne suffit plus pour atteindre les objectifs de réduction du volume de déchets et que la tarification du service d'enlèvement devient alors une mesure efficace. « Selon Farès Khouri, l'expert consulté par la CMM, c'est même l'outil le plus intéressant », dit-elle. Elle souligne enfin que le financement des nouvelles mesures de réduction a inquiété les participants. « Le projet de la CMM ne prévoit pas de fonds pour le dé-

marrage, dit-elle. Par ailleurs, le gouvernement offre de financer 50 % des nouvelles mesures, alors que la CMM compte sur un financement à 100 %. » Les consultations de la commission reprennent dans deux semaines avec la présentation des mémoires. M^{me} Roy invite aussi les citoyens à venir s'y exprimer verbalement. Pour plus de détails : www.cmm.qc.ca

Cols bleus: la facture de la négociation grimpe à près d'un demi-million

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les négociations pour l'harmonisation et le renouvellement de la convention collective des cols bleus sont en voie de coûter une petite fortune aux contribuables montréalais puisque les frais d'avocats atteindront près de 500 000 \$. Au cours de son assemblée de mercredi dernier, le comité exécutif de la Ville de Montréal a approuvé des honoraires supplémentaires pouvant aller jusqu'à 335 076 \$ à M^{re} Richard Lacoursière, l'avocat de la firme Fasken, Martineau, DuMoulin qui représente l'administration municipale depuis mai 2002 dans ce dossier. Les frais de l'avocat engagé par la Ville se sont élevés à 160 000 \$ jusqu'à maintenant et les sommes réservées pour la suite des négociations feront grimper la facture à 495 076,76 \$. Les frais pourraient toutefois être moindres si les négociations s'achèvent plus rapidement que prévu. L'octroi de ce contrat dans les premiers mois de l'arrivée au pouvoir de l'administration Tremblay-Zampino s'était fait dans la controverse. Le comité exécutif avait accordé plusieurs contrats totalisant 430 000 \$ à cette firme pour négocier de nouvelles conventions collectives, alors que 18 de ses 125 associés avaient contribué à la caisse électorale de l'Union des citoyens

de l'île de Montréal (UCIM), le parti du maire Gérald Tremblay. Les documents du comité exécutif de la Ville de Montréal précisent toutefois que M^{re} Lacoursière avait été choisi parce qu'il avait représenté le Comité de transition de Montréal pour l'accréditation et l'intégration des syndicats des cols bleus de Montréal. L'avocat travaille à un taux horaire de 200 \$. La Ville et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal avaient réussi à s'entendre l'été dernier, mais un imbroglio a tout fait basculer. Le syndicat accuse la Ville d'avoir reculé sur ses engagements, tandis que l'administration municipale prétend que la proposition des cols bleus dépasse le cadre financier de 11,7 % imposé à tous les syndicats. Le syndicat avait rompu les discussions en août dernier pour ensuite défier l'administration Tremblay-Zampino au cours d'une manifestation monstre au centre-ville de Montréal en septembre. Les deux parties se retrouvent donc devant un arbitre comme le prévoit la loi 170 sur les fusions municipales. Celui-ci décidera d'une convention collective pour les quelque 6000 cols bleus d'ici février prochain, à moins qu'une entente ne survienne d'ici là. Hormis les rencontres devant l'arbitre, les discussions sont au point mort entre la Ville et le syndicat.



Concours Saisir le présent, c'est gagnant.

Dans le cadre du concours Saisir le présent, c'est gagnant, nous avons procédé à la remise des prix pour la première semaine. C'est madame **Yolande Dupré de Rosemère** qui mérite le grand prix de la semaine, un voyage pour deux au carnavale de Venise, une valeur de 7550 \$. De plus, parce qu'elle est abonnée à *La Presse*, madame Dupré recevra 2 000 \$ en argent de poche.

Les 5 gagnants des caméras numériques sont :

M. Renaud Bourgelas de Montréal	M. Gilles Simard de Gatineau
Mme Louise Lippé de Boucherville	M. Pierre Thibodeau de Magog
M. Frank Maerten de Montréal	

Lors de la remise des prix nous retrouvons, dans l'ordre habituel, madame Louise Lippé et son fils Antoine, monsieur Frank Maerten, madame Yolande Dupré, gagnante du voyage à Venise, Pierre Martineau du service de la promotion, à *La Presse* et monsieur Renaud Bourgelas.

Félicitations aux gagnants et merci à tous ceux et celles qui participent au concours... ça se poursuit jusqu'au 21 novembre.

LA PRESSE
cyberpresse.ca

Faites-en plus dès maintenant tout en économisant !

Imaginez... Une laveuse réunissant toutes les options de soin des tissus dont vous avez besoin pour doubler le plaisir de faire ce que vous aimez. Seule la laveuse Whirlpool® Duet HT® offre cette combinaison unique de caractéristiques de premier choix vous permettant de passer moins de temps à attendre que sèchent vos vêtements ou à frotter les taches. Les visites chez le nettoyeur se feront également plus rares, vous faisant ainsi économiser temps et argent. Pas étonnant que la laveuse Whirlpool® Duet HT® ait reçu une cote exceptionnelle de la part d'un magazine grand public†.

Économisez davantage dès maintenant !

Du 8 novembre au 31 décembre 2003, achetez une laveuse Whirlpool® Duet HT® et recevez **100\$*** par la poste.



Whirlpool®
Appareils Électroménagers
IMAGINEZ...®

3183269A


* Offre postale seulement. Certaines restrictions s'appliquent. Cette offre est valable à l'achat des modèles GHW9250M / GHW9200L, seulement. Pour obtenir de plus amples détails, adressez-vous à votre détaillant Whirlpool ou appelez-nous au 1 800 461-5681. † Août 2003. © Marque déposée de Whirlpool, U.S.A., emploi licencié au Canada par Whirlpool Canada Inc. © 2003. Tous droits réservés. Recherchez le symbole ENERGY STAR® sur les appareils électroménagers Whirlpool®. Il signifie que le produit répond aux exigences internationales ENERGY STAR® en matière d'efficacité énergétique.

whirlpool.com/canada

ACTUALITÉS

Gaz : moratoire demandé dans le Golfe

CHARLES CÔTÉ

On peut avoir des baleines ou du gaz naturel dans le golfe du Saint-Laurent. Pas les deux. C'est l'avertissement qu'a lancé hier un nouveau front commun d'écologistes, de scientifiques, de pêcheurs et d'associations touristiques qui s'opposent aux projets d'exploration pétrolière et gazière d'Hydro-Québec dans le golfe du Saint-Laurent.

Ils ont peint un portrait lugubre du golfe du Saint-Laurent dans 20 ans, un avenir sans baleines, avec des poissons encore plus rares qu'aujourd'hui, de la pollution qui s'échappe des plates-formes de forage, des structures gigantesques visibles du parc Forillon, des plages des Îles-de-la-Madeleine et même à travers le trou du rocher Percé.

« Le gouvernement du Québec doit imposer un moratoire immé-

diat au projet d'exploration gazière », a déclaré Robert Michaud, biologiste au Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, un institut de Tadoussac.

M. Michaud a écrit en ce sens au premier ministre Jean Charest au nom d'un front commun qui comprend quatre associations touristiques régionales, deux associations de pêcheurs, Greenpeace, le Sierra Club, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), les artistes Frédéric Back, Gilles Vigneault, André Montmorcency et Florent Volland, et une foule d'autres personnalités.

La société Geological Services (GSI) de Calgary, engagée par Hydro-Québec, a demandé un permis pour un projet d'exploration à l'Office national de l'énergie, un organisme fédéral, dans le cadre d'un plan d'exploration annoncé il y a un an par la société d'État. Ce projet fait partie d'un programme

de 330 millions d'ici 2010 et vise une zone qui va de l'île d'Anticosti aux Îles-de-la-Madeleine.

Craignant que le permis soit accordé d'un jour à l'autre, M. Michaud a demandé au ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, d'ordonner une évaluation environnementale du projet. La porte-parole de M. Anderson, Kelly Morgan, affirmait hier que le ministre avait transmis la demande à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. « Ils sont conscients des délais et nous nous attendons à avoir leur réponse bientôt », a-t-elle indiqué.

La coalition lance ce cri d'alarme alors qu'un navire, le *GSI Admiral*, est prêt à lancer une campagne de sondages sismiques. Le navire va employer un canon à air comprimé pour frapper le fond de la mer, à toutes les 10 secondes, quadrillant la région sur 1500 kilomètres pendant six semaines. Chaque coup

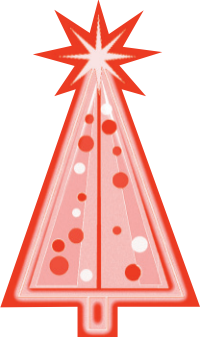
fait un bruit si fort qu'il peut blesser physiquement les baleines à 100 mètres de distance et les déranger jusqu'à plus de 30 kilomètres. Les baleines bleues, une espèce en voie de disparition, fréquentent la région. Les biologistes craignent pour leur survie, elles qui sont entièrement dépendantes de leur ouïe pour communiquer et se repérer. « Les baleines dérangées pourraient cesser de se nourrir, a expliqué M. Michaud. Les couples qui se forment entre juillet et novembre pourraient être séparés. »

La première version du projet avait suscité une avalanche de commentaires défavorables de la part de Pêches et Océans Canada. Sur des dizaines de points, le ministère fédéral soulignait que l'étude d'impact soumise par GSI « sous-estime l'étendue des zones sensibles pour les mammifères marins ».

Le rapport produit par la société GSI n'a « fait aucune mention » que les bélugas, espèces en voie de disparition, sont présents dans la zone visée par le projet. Il aurait sous-estimé les impacts à l'égard du crabe des neiges, de la crevette, du homard et du sébaste. Le ministère fédéral s'inquiétait aussi du sort de la morue et du flétan.

GSI a modifié son projet cet automne. Mercredi, l'ONE s'en est déclaré satisfait sur « plusieurs préoccupations » et a donné une semaine à Pêches et Océans Canada pour examiner quatre questions. Mais c'est loin d'être sûr que le ministère agira dans les délais demandés par l'ONE, selon George Farrah, député libéral de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine—Pabok.

« Le rapport de Pêches et Océans soulevait beaucoup d'inquiétudes, dit-il. On nous demandait une réponse avant le 19 novembre. »



NOUVEAU !

DES CADEAUX INTÉRESSANTS, DES PRIX SURPRENANTS !

TOSHIBA
ORDINATEUR PORTATIF SATELLITE A30-7JP

- Processeur Intel Celeron 2,6 GHz
- Mémoire SD RAM DDR 256 Mo
- Disque dur 40 Go
- Lecteur optique combiné CD-RW/DVD
- Réseau local sans fil intégré 802.11b
- Écran TFT 15,0 po
- Windows XP^{MC} édition familiale

521626/521627

ÉCONOMISEZ 100 \$

1599⁸⁵

Notre prix 1699,85 Rabais instantané -100 \$

BCI-24 NOIR

472284 **9,99**



Canon
IMPRIMANTE BUBBLEJET i350

- 4800 x 1200 ppp
- Imprime 16 pages/min en noir, 11 pages/min en couleurs
- Impression de photos sans bordure; 4 po x 6 po, 5 po x 7 po
- Branchement USB

521783

ÉCONOMISEZ 10 \$

TÉLÉPHONE AVEC FIL ET RÉPONDEUR

513395



ÉCONOMISEZ 10 \$

19⁹⁸

Notre prix 29,98 Rabais instantané -10 \$

LINKSYS

ÉCONOMISEZ 60 \$

ROUTEUR SANS FIL À 4 PORTS 802.11g

- Partage votre connexion Internet parmi tous vos ordinateurs
- Débit jusqu'à 54 Mbps 5 fois plus rapide que les produits sans fil B (801.11b)

511830

ÉCONOMISEZ 40 \$

ROUTEUR SANS FIL À 4 PORTS 802.11b

- Partagez une connexion Internet à haut débit
- Les connexions sans fil sont sécurisées avec un chiffrement 128 bits au débit jusqu'à 11 Mbps

456001

hp
invent
APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE PHOTOSMART 435

- 3,3 mégapixels
- Zoom numérique continu 5X
- Mémoire interne de 16 Mo avec fente Secure Digital

516856



À L'ACHAT DE TOUT APPAREIL PHOTO HP DE PLUS DE 199 \$, RECEVEZ UN RABAIS DE 40 \$ À L'ACHAT DE CETTE STATION D'ACCUEIL (515348) Valeur: 129,65

199⁸⁹

3 FAÇONS PRATIQUES D'ACHETER !

 **EN MAGASIN**
218 magasins et la croissance continue !

 **PAR CATALOGUE**
Composez le 1-800-668-6888

 **EN LIGNE**
www.bureauengros.com

Pour le magasin BUREAU EN GROS le plus près et les heures d'ouverture, composez :

1-800-668-6888

Il se peut que certains articles ne soient pas offerts pour la livraison ou en ligne. Valable jusqu'au 18 novembre 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks.

BUREAU EN GROS^{MC}

rien de plus simple.^{MC}

MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

Rupture de stock chez des pharmaciens du Manitoba

ARIANE KROL

Des pharmaciens du Manitoba se plaignent de ruptures de stock pour certains médicaments d'ordonnance et demandent à Ottawa de vérifier si c'est à cause des ventes par Internet à des patients américains.

Depuis quelque temps, la pharmacienne Michele Fontaine, de Winnipeg, a eu beaucoup de difficulté à se procurer deux médicaments utilisés dans le traitement des tumeurs au cerveau et de la leucémie. Mais elle en voyait annoncés sur les sites des pharmacies Internet où les Américains achètent leurs médicaments de 20 % à 60 % moins cher que chez eux, un commerce florissant au Manitoba.

« Si je ne peux pas avoir un médicament pour un de mes patients et qu'il est disponible pour les Américains sur Internet, ça me préoccupe sérieusement », a commenté Michele Fontaine au téléphone.

Mais le bureau de la ministre fédérale de la Santé Anne McLellan dit ne pas avoir de preuves que les ventes aux Américains privent les Canadiens. « On a eu des conversations ce matin avec l'association des pharmaciens du Manitoba et, selon eux, la situation reste la même : il n'existe pas une pénurie liée aux pharmacies Internet, il n'existe pas une pénurie concrète spécifique avec ces médicaments », a indiqué hier le porte-parole de la ministre, Alex Swann.

Les deux produits que Michele Fontaine a eu de la difficulté à se procurer sont le Temodal, de Schering-Plough, et le Purinethol, de GlaxoSmithKline.

Schering-Plough affirme que la pénurie n'est aucunement liée aux ventes par Internet. « On a un problème de quantité de médicaments au niveau international et on travaille très fort pour le régler », dit le porte-parole de la société, Sabrina Tremblay. En ce moment, Schering-Plough approvisionne directement les pharmaciens qui ne trouvent pas de Temodal. « En septembre, on a même fait tous les sites Internet pour en acheter, il n'y en avait pas de disponible », affirme Sabrina Tremblay.

« GSK a mis en place un processus visant à s'assurer que les patients du Canada continuent de recevoir leurs médicaments de GSK et à réduire la quantité de médicaments distribués de manière non réglementée à l'extérieur du pays », a commenté par courriel la porte-parole de Glaxo, Marie-Christine Beauchemin.

Au moins cinq sociétés pharmaceutiques ont déjà annoncé qu'elles restreindraient leurs ventes de certains médicaments brevetés au Canada pour éviter qu'ils ne soient achetés à rabais par des Américains. Plusieurs, dont Schering-Plough, ont donné à leurs distributeurs des listes de pharmacies Internet auxquelles ils ne doivent pas vendre.

L'Ordre des pharmaciens du Québec note qu'aucun de ses membres ne lui a dit manquer de médicaments à cause d'un rationnement du fabricant. Mais le président de l'Ordre craint que la vente sur Internet au Manitoba ne fasse augmenter les prix dans l'ensemble du Canada. « Le marché canadien, c'est 2 % à 5 % du marché mondial, les États-Unis c'est 50 % à 60 %. Ils (les groupes pharmaceutiques) ne peuvent pas se permettre de voir baisser les prix. La solution, ça devient quoi ? Équilibrer les prix », dit Jean-Yves Julien.

Lothar Dueck, un autre pharmacien manitobain opposé à la vente sur Internet, a été intrigué par une lettre de Pfizer lui annonçant il y a quelques mois que les réserves canadiennes de Chronovera, un médicament pour le coeur, étaient épuisées et que le produit ne serait pas disponible avant 2004.

« Il n'y a pas de lien avec les pharmacies Internet, c'est un problème manufacturier », dit le porte-parole de Pfizer, Don Sancton. Mais Lothar Dueck, qui est allé rencontrer les pharmaciens de l'Illinois mardi, a eu la surprise d'apprendre que ce médicament était disponible sans problème dans cet État. « C'est le problème avec la fabrication qui cause un problème avec l'approvisionnement dans plusieurs pays », dit simplement Don Sancton.

« Ottawa devrait mettre en place un système de surveillance auquel les pharmaciens pourraient signaler les pénuries. Pour l'instant, c'est seulement anecdotique », déplore Lothar Dueck.

Michele Fontaine constate que les ruptures de stock de médicaments d'ordonnance sont de plus en plus fréquentes. « C'est la responsabilité du gouvernement de trouver pourquoi, nous n'avons pas les ressources pour le faire », dit-elle.

EN BREF

Pyromane recherché

Les policiers de Montréal sont à la recherche d'un pyromane qui a sévi hier dans les secteurs de Saint-Michel et Saint-Léonard. L'homme aurait allumé huit incendies dans l'après-midi d'hier. Le plus important de ces incendies a pris naissance peu après 13h dans le sous-sol d'un immeuble de trois étages abritant 14 logements, au 4201, boulevard Robert, pour se propager rapidement au rez-de-chaussée. Deux personnes ont été grièvement blessées: un homme et une femme, tous deux dans la cinquantaine, se trouvant présentement dans un état sérieux à l'hôpital. Selon des témoins, ils doivent la vie au travail exceptionnel des pompiers, qui ont tenté un sauvetage spectaculaire aux deuxième et troisième étages de l'édifice. Les sept autres incendies attribués au pyromane sont de moindre gravité. — *Nicolas Bérubé*

Incendie majeur à Saint-Léonard

Un incendie ayant nécessité trois alertes a éclaté hier peu après 18 h au sous-sol d'un édifice à logement de la rue Émile-Genest, dans l'arrondissement de Saint-Léonard. Le feu aurait été accidentellement allumé par un enfant de 9 ans qui s'amusait avec une chandelle allumée et des morceaux de guenille. L'enfant était sous la supervision d'une gardienne, également mineure. Les flammes se sont rapidement propagées aux étages supérieurs, mais on ne rapporte aucun blessé, tant chez les enfants que chez les voisins. L'édifice, lui, aurait subi des dommages évalués à 100 000\$. Les pompiers ont demandé à la police de Montréal de faire enquête sur les causes de cet incendie. — *Nicolas Bérubé*

Cadavre retrouvé à Laval

La police de Laval a ouvert une enquête sur ce qui semble être le quatrième homicide à survenir cette année sur son territoire. En effet, le corps sans vie d'un homme dans la quarantaine a été retrouvé hier derrière une station Esso du boulevard Saint-Martin Ouest, à quelques pas du quartier général de la police de Laval. En soirée hier, les policiers faisaient état de traces de violence décelées sur le cadavre de l'homme, dont on ne connaît toujours pas l'identité. La police est toujours à la recherche d'indices pouvant mener à l'identification de la victime ou à l'éclaircissement des circonstances entourant son décès. — *Nicolas Bérubé*

Pierre Paradis retarde son annonce

Pierre Paradis n'a finalement pas pris la route de Québec hier pour lever le voile sur son avenir politique. Le destin en a décidé autrement. Le cancer a emporté sa mère dans la nuit de mercredi à hier. Jeannette Paradis, née Lussier, est décédée à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, à Cowansville, à l'âge de 79 ans. Ses enfants l'ont accompagnée dans les derniers instants de sa vie. Mme Paradis est également la mère du député fédéral de Brome-Missisquoi, Denis Paradis. Les événements se sont précipités mercredi, car encore en après-midi, le personnel du bureau de comté du député provincial de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, affirmait qu'il devait se rendre à l'Assemblée nationale pour faire la lumière sur son avenir politique, à la suite d'une période de réflexion de près de sept mois. — *La Voix de l'Est*

Frank McKenna songe à un retour

Frank McKenna affirme songer sérieusement à reprendre sa carrière politique afin de faire partie d'un gouvernement sous la direction de Paul Martin. Toutefois, l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick a indiqué hier qu'il lui faudrait encore « plusieurs mois » de réflexion avant qu'il ne décide s'il se présentera aux prochaines élections fédérales. « Je dois reconnaître que la possibilité de prendre part et de contribuer à quelque chose de vraiment transformationnel pour la région (de l'Atlantique) me procure une certaine émotion », a déclaré M. McKenna au cours d'une entrevue accordée depuis son bureau de Toronto. « C'est la seule raison pour laquelle j'ai des entretiens (à ce sujet) », a-t-il ajouté. — *PC*

Le Dr Mailloux évaluera Fontaine

C'est le psychiatre Pierre Mailloux qui fera l'évaluation de l'homme qui est accusé d'avoir adressé des menaces de mort à une procureure de la Couronne du bureau de Trois-Rivières. D'ici le 5 décembre, date à laquelle Alain Fontaine doit revenir devant le tribunal, le Dr Mailloux devra évaluer, pour le compte de la défense, la personnalité de cet homme qui a écopé un an de prison l'an dernier pour avoir harcelé une employée d'une boutique des Galeries du Cap. Dans le dossier qui lui a valu un an de prison, Fontaine avait poursuivi de manière obsessionnelle la jeune vendeuse au point de se rendre jusque dans l'édifice où elle demeurait et de contaminer un berlingot de jus, distribué dans un Publi-sac, avec du détergent pour tapis. Dans le présent dossier, on accuse Fontaine d'avoir collé une lettre de menaces sur une porte du palais de justice de Trois-Rivières, qui s'adressait à la procureure de la Couronne qui l'avait fait condamner l'an dernier. Le libellé de la lettre était sans équivoque quant à des menaces de mort. Fontaine est actuellement détenu pendant la durée du processus judiciaire.

Sommet des Amériques: la GRC blâmée

NICOLAS BÉRUBÉ

La GRC a utilisé une force « oppressive » pour repousser les manifestants pendant le Sommet des Amériques, à Québec, en avril 2001, un comportement qui viole la Charte des droits et libertés et le Code criminel du Canada.

C'est ce qu'affirme un rapport préliminaire accablant rendu public hier par la Commission des plaintes du public contre la GRC. Dans ce document d'une quinzaine de pages, la présidente de la Commission, Shirley Heafey, reproche aux policiers d'avoir utilisé une force « excessive » en employant du gaz lacrymogène, des balles de plastique, des grenades « flash-bang » et des fusils-assommoirs à décharge électrique pour disperser les manifestants.

D'entrée de jeu, le rapport reconnaît que les policiers étaient en droit de disperser les manifestants, le 21 avril 2001, puisque la clôture du périmètre où se réunissaient les chefs d'État avait été abattue par endroits.

Mais les officiers « ont utilisé une force démesurée pour disperser des groupes de manifestants qui ne menaçaient d'aucune façon la sécurité du Sommet », note la présidente.

Ainsi, dans un exemple cité dans le rapport, un officier de la GRC a utilisé son fusil-assommoir (*stunt gun*) pour donner une décharge de 50 000 volts à un manifestant qui était déjà immobilisé, face contre terre. Le manifestant avait une main enlottée et faisait un signe de paix avec l'autre main placée derrière sa tête.

Une telle utilisation de l'arme « constitue un abus de pouvoir disgracieux et ne peut en aucun cas être justifié par les circonstances », lit-on dans le rapport.

La Commission reproche également aux policiers fédéraux d'avoir fait un usage abusif des balles de plastique et des gaz lacrymogènes, qui devaient n'être utilisés qu'en dernier recours. La GRC a admis avoir tiré 3009 canettes de gaz lacrymogène et 502 balles de plastique pendant le Sommet de Québec.

De plus, sur certaines bandes vidéos examinées par la Commission, on entend clairement des policiers anglophones de la GRC tenir des propos discriminatoires à



La présidente de la la Commission des plaintes du public contre la GRC reproche aux policiers d'avoir utilisé une force « excessive » au Sommet des Amériques. PHOTO ARCHIVES CP ©

l'endroit de manifestants francophones.

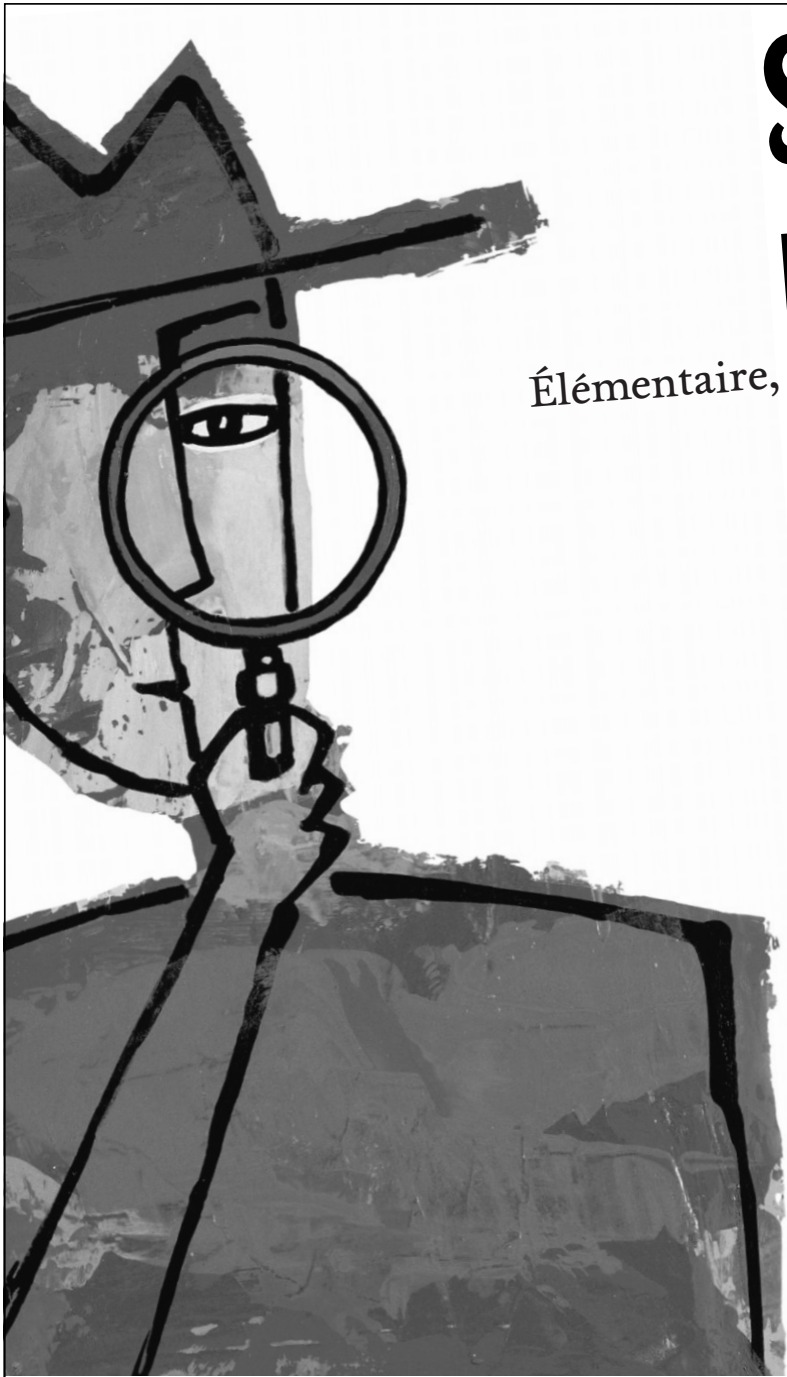
Le rapport préliminaire rendu public hier a été rédigé à la suite d'une plainte du député néo-démocrate Svend Robinson, qui accusait la GRC d'avoir agi brutalement pendant le Sommet. Hier, M. Robinson a d'ailleurs demandé à ce qu'une enquête publique indépendante soit tenue pour faire toute la lumière sur les événements.

Selon le directeur général de la Ligue des droits et libertés du Québec, André Paradis, le rapport de la Commission confirme que la GRC a largement outrepassé son mandat pendant le Sommet des Amériques. « C'est un rapport qui confirme nos conclusions, a-t-il dit. La GRC a utilisé une force excessive, elle a violé ses propres règles de conduite. C'est un rapport courageux, un rapport

qui ose faire la lumière sur une situation très problématique pour la GRC. »

En conclusion du rapport, la présidente de la Commission des plaintes du public recommande que les officiers impliqués dans cette affaire soient sanctionnés et que les deux hauts gradés responsables du contrôle des foules au Sommet « reçoivent des mesures appropriées ».

Hier, le sergent Gilles Déziel, porte-parole de la GRC, a confirmé que commissaire, Giuliano Zaccardelli, avait obtenu copie du rapport. « Le commissaire de la GRC va prendre connaissance du rapport et rendre sa décision par la suite. Nous ne pouvons pas commenter le rapport à ce moment-ci », a-t-il indiqué.



SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Élémentaire, mon cher!

I3 au I7 novembre 2003

à la Place Bonaventure

Programme complet au
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
et sur le site Internet
salondulivredemontreal.com

ADULTES 6 \$ • AÎNÉS 4 \$ • ÉTUDIANTS 3 \$

Heures d'ouverture :
Jeudi au dimanche 9 h à 22 h • Lundi 9 h à 18 h

La lecture en cadeau
Offrez un livre neuf à un enfant

La garderie LE GRAND ROULEMENT peut s'occuper des
petits de 2 à 10 ans vendredi, samedi et dimanche.
Tarif horaire : 3 \$

Première

Québec

Société de développement des entreprises culturelles

Canada

Conseil des Arts du Canada

Canada Council for the Arts

LA PRESSE

ARCHAMBAULT

Transcontinental

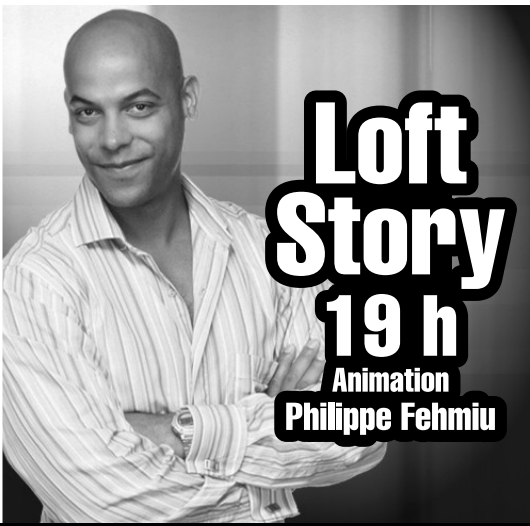
3181809A



Flash 18 h 30

L'Album du peuple de
François Pêrusse

3162677A



Loft Story 19 h

Animation
Philippe Fehmiu



CINÉMA Air bagnards

20 h

En vedette : John Malkovich,
Nicolas Cage et John Cusack

Ce soir TQS

.ca

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Appel à la raison



La réforme que Philippe Couillard a lancée mardi dernier est capitale. Si on ne veut pas qu'elle tourne mal, lançons un appel aux principaux protagonistes dans ce dossier. Aux établissements, plutôt que de pleurer sur leur sort, celui de se bouger et de prendre l'initiative. Au ministre, celui d'éviter à tout prix le dogmatisme qui pourrait transformer de nécessaires changements en cauchemar.

Depuis quinze ans, on répète le même constat : le réseau de la santé ne fonctionne pas en réseau. Au cours des dernières années, c'est devenu moins vrai en région. À peu près partout, les acteurs ont choisi de se concerter. Les modèles sont divers : dans la Haute-Mauricie, par exemple, le centre hospitalier, le CLSC est le centre d'hébergement pour gens âgés ont fusionné. Ils ont poussé la logique

qu'il veut que les choses changent. Mais la méthode choisie, celle des fusions, comporte de sérieux risques, surtout si, comme c'est le cas actuellement, elle est imposée.

Comment, donc, réussir cette réforme ? D'abord, les établissements montréalais devraient éviter de cultiver leurs rancœurs et présenter, plutôt, des projets concrets qui répondraient aux exigences du ministre. Certains disent que les solutions conçues en région s'exportent difficilement à Montréal. C'est faux. Qu'est-ce qui empêcherait le Centre hospitalier Fleury, par exemple, de conclure des ententes, de vraies ententes, avec un ou deux CLSC, des centres d'hébergement, des cliniques médicales privées et des groupes communautaires pour desservir toute la clientèle du nord-est de l'île ? Rien. La chose est également possible avec les sept autres hôpitaux de taille moyenne de l'île de Montréal. Conclure de vraies ententes, ça veut dire que les gens devront se parler. Les médecins et les hôpitaux devront passer par-dessus le mépris à peine voilé qu'ils affichent parfois pour les « patentes des années 70 » des CLSC. Et ces derniers devront abandonner une mentalité parfois sectaire, qui place les « bons » communautaires sur un piédestal par rapport aux méchants-médecins-du-privé.

Et si, placé devant l'ultimatum que leur a lancé le ministre, les acteurs réussissent vraiment à former des alliances nouvelles, Philippe Couillard devrait les accepter. Sans imposer à tout prix des fusions qui pourront constituer l'élément destructeur de la philosophie de coopération qu'il cherche à créer. Le cauchemar, que personne ne veut voir s'étendre à l'échelle du réseau montréalais, c'est celui du CHUM. Trois hôpitaux fusionnés en 1996 par Jean Rochon oeuvrent toujours de façon dysfonctionnelle. En Alberta, en Colombie-Britannique, les gouvernements ont procédé à des vagues de fusions dans les établissements de première ligne. Les résultats concrets, en termes de service à la population, ne sont pas nécessairement probants.

Bref, les fusions ne constituent pas une panacée : c'est une culture de collaboration qu'il faut créer. Et ça ne se concrétisera pas de la même façon partout. Nous avons confiance que Philippe Couillard, qui n'a rien d'un dogmatique, accepte cette réalité. En autant, bien sûr, que ça fonctionne.

Risques nuls ?



MICHÈLE BOISVERT

Québec vient d'accorder une garantie de prêts supplémentaire de 600 millions de dollars aux clients de Bombardier. Il y a fort à parier que cette annonce a été perçue dans le grand public comme une subvention éhontée à une grande entreprise, alors que le gouvernement sabre dans ses dépenses et augmente ses tarifs.

Il s'agit cependant d'une impression totalement fautive. On ne parle pas ici de subventions et on est très loin également des crédits d'impôts aux entreprises, formule décriée par l'actuel gouvernement qui les a

montréalais. Non seulement il n'y a aucune sortie d'argent, mais ces montants ne sont même pas provisionnés. En d'autres termes, ça ne gèle pas de fonds qui auraient pu être accordés ailleurs.

Cela dit, il est tout de même curieux que le gouvernement estime les risques de défaut tellement faibles qu'il ne provisionne pas les sommes mises en garantie. Le passé est garant de l'avenir, expliquet-on. C'est que depuis la création de ce programme, en 1996, Investissement Québec n'a jamais eu à déboursier un cent pour couvrir un acheteur de jets insolvable.

Peut-on accuser le gouvernement de faire preuve d'insouciance ? Est-ce que, compte tenu de la crise que traverse le secteur aérien, les risques d'insolvabilité sont aujourd'hui plus élevés ? C'est ce que considèrent les autres prêteurs, qui se font plus frileux. Une chose est certaine cependant, advenant qu'un client de Bombardier ne puisse rencontrer ses obligations, le premier qui en assumerait le risque serait Bombardier et non le gouvernement. Selon le scénario le plus probable, Bombardier reprendrait alors tout simplement son appareil.

Depuis 1996, le montant total pour lequel Investissement Québec s'est porté garant s'élève à 1,576 milliard de dollars, ce qui comprend les 600 millions supplémentaires. Bien que l'on ne parle pas de subventions, ni de prêts et qu'il n'y ait eu jusqu'à présent aucun déboursé d'argent dans le cadre de ce programme, il vaudrait mieux éviter que la hausse des sommes consenties par Québec prenne des allures exponentielles. Si le gouvernement évalue que ses risques sont aujourd'hui pratiquement nuls, il ne faudrait pas faire exprès pour courir après le trouble.

Si le gouvernement évalue que ses risques sont aujourd'hui pratiquement nuls, il ne faudrait pas faire exprès pour courir après le trouble.

d'ailleurs réduits lors de son dernier budget. Il ne s'agit même pas d'un prêt qui, même s'il doit être remboursé, occasionne une sortie de fonds de la part du gouvernement.

Accorder une garantie de prêt aux clients de Bombardier signifie que le gouvernement se porte garant d'une partie du financement requis, pour acheter des jets régionaux fabriqués par l'avionneur



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Le meilleur « deal »

Oublions le fait que les frais de garde coûtaient, jusqu'à maintenant, 5 \$ par jour. À 7 \$ par jour pour faire garder et éduquer son enfant, dîner et collations fournis, c'est le meilleur « deal » en ville. Certains, des éternels mécontents, monteront aux barricades avec toutes sortes d'arguments contre cette augmentation. Certains autres argumenteront que le gouvernement aurait pu avoir recours à une tarification variable en fonction du revenu familial. Combien en aurait-il alors coûté de gérer cette tarification, et à qui la tâche aurait-elle incombée ? Moi je dis bravo pour la simplicité. Si un parent trouve exagéré de devoir sortir 7 \$ de ses poches par jour pour faire garder son enfant, il a vraiment un problème.

Michel Nolet

Le vrai test

Le gouvernement Charest, en haussant les tarifs de garderie à 7 \$, démontre bien sa position sociale. Qu'on aime ou pas le Parti québécois de Bernard Landry, nous devons nous rendre à l'évidence qu'il avait un programme social plus humain et soucieux de la collectivité. On a beau mettre la faute sur l'état des finances du gouvernement précédent dans le clan Charest, il faudra bien que le Parti libéral mette ses culottes et assume un peu de la responsabilité

associée au pouvoir. Il est plus facile de dénoncer dans l'opposition que d'agir au pouvoir. Le vrai test, monsieur Charest, vous le passez en ce moment.

Pierre Bégin
Gatineau

Un cliché

Compte tenu des récents développements au dossier des fusions, il serait maintenant préférable de tourner la page et de reconnaître et accepter qu'il y aura un certain nombre de défusions à Montréal et Longueuil. On aura beau dire, mais l'avenir de la région métropolitaine passe par la CMM (Communauté du Montréal métropolitain). Dans ce contexte, l'acharnement à protéger le concept une île une ville devient donc contreproductif. Entendu que la CMM regroupe déjà 63 municipalités, quelques municipalités de plus ne serait pas un désavantage. En premier lieu, un meilleur équilibre de poids entre les partenaires de la CMM ne peut être que bénéfique, Montréal ne doit pas être en position de roi et maître. En deuxième lieu, une véritable équité fiscale passe par l'ensemble des municipalités de la CMM. En troisième lieu, la planification de l'aménagement du territoire, du développement économique et le transport en commun ne pourra être efficace sans l'apport de tous

les partenaires de la CMM. Le concept, d'une île une ville, tient beaucoup plus du cliché que d'une nécessité. La CMM doit être le principal maître d'oeuvre dans la région.

Fernand Lavigne
Montréal

Des empereurs d'arrondissement ?

À l'évidence, le mouvement défusionniste de Montréal a beaucoup à voir avec l'ego froissé des ex-maires de banlieue. À preuve, ce ridicule amendement à la charte de la ville, ajouté au plan Tremblay de décentralisation à la demande expresse de ces messieurs-dames, afin que nos présidents d'arrondissements s'appellent à l'avenir des « maires » d'arrondissement. Déposée à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires municipales, cette pièce d'anthologie politicienne à de quoi nous jeter par terre. Nostalgie du bon vieux temps ? Mais si c'est à ça que tiennent tant nos élus municipaux néo-montréalais, pourquoi se contenter de demi-mesures ? Je propose que nos vaniteux représentants se voient accorder un titre plus ronflant. Pourquoi pas des empereurs d'arrondissement ? Finie la confusion...

Christian Gagnon
Montréal

Une guerre nucléaire?

Les mots de monsieur Roger Valois, vice-président de la CSN, ressemblaient à ceci : nous déclencherons une guerre nucléaire au gouvernement. C'est sûr que ce dernier veut supposément défendre ses membres ou plutôt s'assurer de recevoir les cotisations syndicales de ses membres ! À chaque fois qu'un gouvernement veut faire une réforme, peu importe son allégeance, vous pouvez être certain à 100 % que le syndicat va s'y opposer. Les syndicats dans le secteur public sont simplement des empêcheurs de tourner en rond. Les syndicats refusent catégoriquement toute amélioration par un allègement des structures pour rendre de meilleurs services à la population. Je souhaite de tout coeur que cette réforme de la santé aille jusqu'au bout et tant mieux si le ou les syndicats se font mettre à leur place. D'ailleurs, je suggère fortement aux syndicats de s'asseoir, de mettre de l'eau dans leur vin pour permettre à nous tous de recevoir des services de santé de qualité comme nous le méritons tous. Le gouvernement Charest a été élu par le peuple pour changer la gestion dans le secteur public. J'espère que les dirigeants syndicaux le savent et le comprennent.

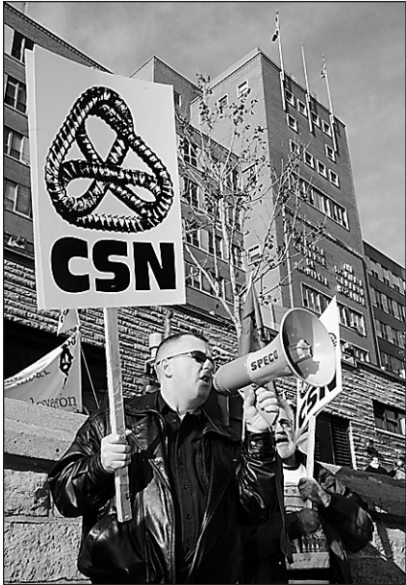


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE®

C'est la population qui a parlé et qui veut de l'action !

Michel Drouin
Montréal, arrondissement Lachine

Cure de modernisation

Le jour où les syndicats comprendront que l'avenir de nos

acquis sociaux (en parlant du réseau de la santé au Québec) doit passer par une cure de modernisation, et bien c'est à ce moment que nous y arriverons comme société. Si les syndicats avaient le courage de relever le défi d'administrer un centre hospitalier régional, ils comprendraient les tenants et aboutissants d'un supposé modèle québécois qui, depuis plus de trente ans, brasse la soupe toujours et encore de la même façon. L'inertie est moins déstabilisante et inquiétante comparativement à la volonté d'améliorer de façon importante et significative notre réseau de la santé. Nous devons avoir le courage de nos convictions et relever le défi de donner à nos enfants un monde meilleur. Mesdames et messieurs du monde syndical, vous avez dû, à un moment de votre vie personnelle, renoncer à certains objectifs, revoir certaines orientations afin de ne pas compromettre votre futur et celle de votre famille. Nous en sommes là. Revoir le modèle québécois pour améliorer l'efficacité de notre société.

François Désy

L'indignation!

Les rejetés, les ballottés, les académiciens et les *lofteurs* diplômés passent avant tout. Avant quoi? Avant la guerre, avant la politique, avant la santé, avant l'éducation

ÉLAINE AYOTTE
L'auteure est journaliste. Elle était, jusqu'à l'été dernier, chef d'antenne au réseau TVA où elle oeuvrait à l'émission du matin Salut bonjour.

On a beaucoup parlé de la crise de l'information à Radio-Canada cet automne. Une crise, par définition, c'est passager. À la télé privée, le mal est plus profond. Suis-je la seule à constater avec désolation que l'information est infectée par les émissions de télé réalité? Ou plutôt, par les émissions où l'on fabrique la réalité. Pour ma part, je n'en pouvais plus de voir le virus se propager et gruger du temps d'antenne consacré aux nouvelles. Quand les « délogés », pompeusement appelés académiciens, ont été interviewés dans les bulletins d'information, j'ai compris tout le sens de : *ce n'est pas fini, ce n'est qu'un début, mais c'est le plus* « GRAVE » de tous les commencements. La vérité, c'est que ces émissions de fausseté ont utilisé la solide crédibilité de l'information pour se concocter une légitimité, et ce, au détriment de l'information et de ceux et celles qui y croient encore. Mes anciens collègues journalistes font stoïquement leur travail avec professionnalisme mais la triste vérité, c'est qu'on ne sait plus où l'on est quand on regarde un bulletin de nouvelles à TVA ou à TQS.

It's showtime

Réalité, fiction, promotion, information on n'arrive plus à faire la distinction. Pire, ce qu'on dit au téléspectateur, c'est que ce n'est plus important de savoir ce qui est vrai, faux ou fabriqué. *It's showtime.* Point à la ligne. Encore ce matin (11 novembre) après un retour de pause publicitaire, le bloc nouvelles de 8h25 à *Salut Bonjour* se faisait attendre. Il fallait d'abord diffuser une pub-plogue d'*Occupation double*. Un plan séquence Moulin-Rouge dans lequel les filles en tenue de cancan se vau-traient sur l'unique mâle restant et forcément dominant. Et l'une des finalistes de dire : « Je me sens comme dans *Like a Virgin* ». Et le mâle de répondre : « T'as l'air de tout sauf d'une vierge ». Édifiant. Il fallait ensuite placer le panneau-commandite de ce segment occupation-double inséré dans l'émission matinale. Puis enchaîner avec une promo du spectacle (encore ?) de *Star Académie* de dimanche prochain. Finalement, les téléspectateurs d'une patience infinie ont eu droit à leur bloc d'information. Ou plutôt à la minute d'information puisque le bloc a été amputé par ces lucratives inepties. Encore une fois ce matin, je me suis fécitée de ma décision. Si j'avais été assise dans ma chaise de présentatrice, j'en aurais grimacé d'exaspération.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse©

« Suis-je la seule à constater avec désolation que l'information est infectée par les émissions de télé réalité ? » — Elaine Ayotte

Le virus est partout

Un autre exemple ? Ils foisonnent. Aucun bulletin de nouvelles de la grille n'échappe au virus. Les rejetés, les ballottés, les académiciens et les *lofteurs* diplômés sont partout. Et ils passent avant tout. Avant quoi ? avant la guerre, avant la politique, avant la santé, avant l'éducation. Bref, avant les repères pour décortiquer et comprendre notre monde, petit et grand. Le mercredi, 5 novembre, au TVA 22 heures, le bulletin de fin de soirée le plus regardé de la télé francophone au Québec, Wilfred Le Bouthillier, victime de piratage (comme s'il était le seul artiste au Québec à l'avoir été !) a détrôné en importance l'hommage décerné au premier ministre Jean Chrétien aux Communes. Dans

l'ordre, il était plus urgent de relater les déboires de la *star* préfabriquée que de rendre compte de ce qui s'était passé sur la colline parlementaire ce jour-là. Pour qui nous prend-on ? Pour qui prend-on les téléspectateurs ? Vous vous demandez pourquoi je suis si indignée ? Parce qu'une des premières choses qu'on m'a apprises en commençant dans le métier de journaliste, c'est de ne jamais sous-estimer l'intelligence des gens qui nous regardent. Or, ce principe de base, tout simple, minimal, est maintenant régulièrement bafoué. Après treize ans en information télé sur deux réseaux privés dont dix à la présentation de bulletin de nouvelles, je dis :

> Non, la télé réalité et l'information sont carrément incompatibles.
> Non, ces émissions de télé réalité ne devraient pas prendre la place des événements de l'actualité.
> Oui, le contexte de la convergence et les partenariats médiatiques qui en découlent dénaturent la couverture journalistique.
> Oui, le public a besoin et a droit plus que jamais à une information fiable et crédible qui ne soit pas uniquement dictée par des retombées économiques.
Quel sera le prix à payer pour avoir dit tout haut ce que bien des journalistes pensent tout bas ? Je m'assume.
Non c'est pas fini, c'est rien qu'un début...

Des journalistes heureux?

Les journalistes pensent que les médias en général, et leur entreprise de presse en particulier, jouent bien leur rôle

FLORIAN SAUVAGEAU et DAVID PRITCHARD
Florian Sauvageau est professeur à l'Université Laval et directeur du Centre d'études sur les médias. David Pritchard est professeur à l'Université du Wisconsin à Milwaukee et chercheur au Center for Canadian-American Policy Studies.

La concentration des médias, que l'on camoufle souvent sous le slogan fumeux de « convergence », est devenu un enjeu politique sérieux depuis l'an 2000. Tant à Ottawa qu'à Québec, les grands groupes de presse (Quebecor, CanWest Global, Bell Globemedia, Gescs) sont perçus comme une menace à la diversité d'information et d'opinion. La semaine dernière encore, la ministre Sheila Copps disait craindre le « monopole des voix » qu'avait entraîné la vague d'acquisitions du début de la décennie. Les associations et syndicats de journalistes, notamment la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui tient son congrès en fin de semaine, ont aussi fréquemment manifesté leur inquiétude et demandé aux gouvernements d'intervenir pour restreindre la concentration. L'attitude des journalistes eux-mêmes est ambiguë. Ils craignent davantage qu'il y a quelques années les conséquences négatives que la concentration de la propriété des médias pourrait avoir sur la libre circulation des idées. En revanche, et paradoxalement,

les journalistes, les anglophones en particulier, sont un tantinet moins enclins à croire que l'État devrait agir pour la limiter. Ces informations viennent de la mise à jour que nous avons faite cette année de l'enquête que nous avons menée, en 1996, auprès de journalistes canadiens de tous les médias et de toutes les régions du pays. Ainsi, nous avons interrogé à nouveau, au cours de l'été, 205 des 554 journalistes qui avaient accepté de participer à notre enquête de 1996. Nous comparons ici leurs réponses à celles qu'ils nous avaient données, il y a sept ans. D'autres résultats étonnent et font contraste avec l'image d'inquiétude et de morosité qui se dégage souvent des débats publics sur les groupes de presse et l'évolution récente du journalisme.

Degré de satisfaction

Nous avons constaté en 1996 que le degré de satisfaction au travail des journalistes était beaucoup plus élevé au Canada que dans d'autres pays où on l'avait mesuré. Notre relance montre que les journalistes canadiens sont davantage satisfaits cette année qu'il y a sept ans, tout comme ils sont plus nombreux à penser que l'entreprise de presse qui les emploie remplit très bien sa mission d'informer le public. En 2003, 46 % des journalistes francophones se disent « très satisfaits » et 46 % « assez satisfaits » de leur emploi. Le bonheur !

Nous avons souligné dans l'ouvrage consacré à notre première enquête (*Les journalistes canadiens*, Les Presses de l'Université Laval) que les journalistes canadiens (anglophones et francophones) partageaient une même conception de leur métier. Cinq rôles ou fonctions sociales du journalisme (l'exactitude, la rapidité, le souci de donner la parole aux gens ordinaires, l'enquête, l'analyse) constituaient ce que nous avions appelé le credo du journalisme canadien. En tête de liste venait le premier précepte du credo : la « transmission fidèle des propos des personnalités rencontrées ». En 2003, les journalistes francophones sont toujours fidèles à ce credo. Au Canada anglais au contraire, le credo s'effrite. Ainsi, « la transmission fidèle des propos » connaît aujourd'hui une chute appréciable. Comment l'expliquer ? Faut-il y voir la remise en question du concept d'objectivité, parallèle à la naissance au Canada anglais d'une presse davantage engagée qu'incarne le *National Post* ? Ou alors le sentiment qu'en « transmettant fidèlement les propos » des personnalités officielles, on fait le jeu des appareils de manipulation et de relations publiques des différents pouvoirs ? Pourquoi alors cela ne serait-il pas aussi le cas chez les francophones ? Si le credo du journalisme de-

meure inchangé chez ces derniers, leurs habitudes d'information se sont par contre sensiblement modifiées au cours des dernières années. En 1996, la vaste majorité des journalistes francophones (82 %) lisaient régulièrement *La Presse*. Plus de la moitié d'entre eux (53 %) lisaient *Le Devoir*. Les journaux du groupe Quebecor, le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*, retenaient régulièrement l'attention de 38 % des journalistes. En 2003, les journalistes fréquentent toujours *La Presse* (81 %) et les deux quotidiens du groupe Quebecor (37 %) dans les mêmes proportions. Mais la lecture régulière du *Devoir*, qui n'exerce clairement plus le même magistère que par le passé, a chuté de façon significative (de 53 % à 35 %), tout comme celle de *The Gazette* qui est passée, en sept ans, de 14 % à 6 %.

En télévision, Radio-Canada reste de loin le réseau dont les informations sont le plus souvent écoutées, malgré une légère baisse. Soixante-quatorze pour cent des journalistes francophones regardent le plus souvent les informa-

tions télévisées à Radio-Canada ou à RDI, contre 85 % en 1996. Radio-Canada reste aussi, de loin, et malgré les difficultés qu'elle connaît, l'entreprise de presse la plus admirée. Quarante et un pour cent des journalistes francophones considèrent aujourd'hui Radio-Canada comme la meilleure entreprise de presse au Canada, contre 43 % en 1996. Le *Globe and Mail* obtient en 2003 les faveurs de 14 % des journalistes francophones, *La Presse* de 13 %, CBC de 10 %. La majorité des journalistes interrogés cette année tiennent aussi les médias canadiens en haute estime et considèrent qu'ils remplissent dans l'ensemble fort bien leur mission d'informer le public.

Les journalistes sont satisfaits. La concentration les tracasse un peu plus qu'il y a quelques années, mais cela ne les empêche pas de penser que les médias en général, et leur entreprise de presse en particulier, jouent bien leur rôle. Comment réconcilier le discours de ces journalistes heureux et celui de ceux qu'angoissent le « monopole des voix » et la marchandisation des médias ?

« La concentration des médias, que l'on camoufle souvent sous le slogan fumeux de « convergence », est devenue un enjeu politique sérieux depuis l'an 2000. »

L'arsenal FLEX-O-FLEX face à l'ARTHRITE

chez



UNIPRIX

En vigueur pour 1 semaine débutant
le 16 novembre au 22 novembre 2003.

FLEX-O-FLEX

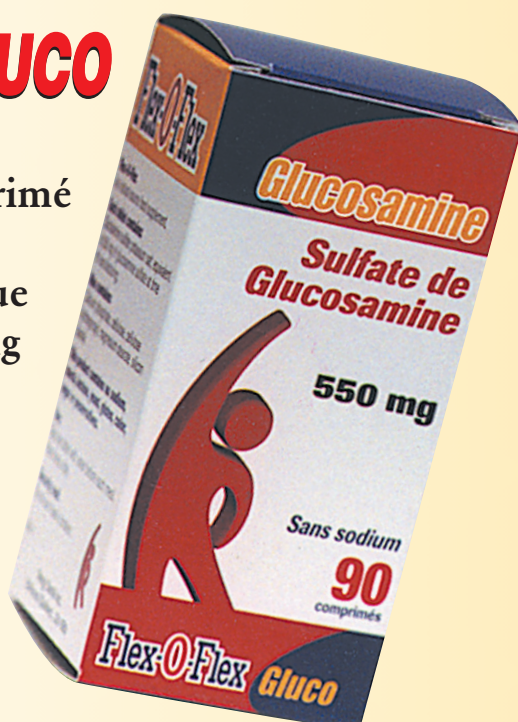
ampoules buvables
de 2 000 mg chacune,
de sulfate de glucosamine,
une dose supranutritionnelle,
une véritable mine de
glucosamine. Le flexilium
le plus rapide de la gamme
des réalisations de
FLEX-O-FLEX, un arthro-
protecteur, stimule et renforce
vos défenses naturelles. Une super
concentration maximale, un puissant pilier
pour vos articulations.



Valeur régulière ~~18,99 \$~~ En vente à **14,99 \$**

FLEX-O-FLEX GLUCO

comprimés : Flex-O-Flex
a mis dans chaque comprimé
gluco : 740 mg de sulfate
de glucosamine potassique
pour vous garantir 550 mg
de glucosamine,
intensifie la résistance.



Valeur régulière ~~12,99 \$~~
En vente à **7,99 \$**

FLEX-O-FLEX KAMU

crème analgésique à l'huile d'émeu, un flexilium
ultra-pénétrant pour les articulations.
Nouveau et maintenant disponible,
FLEX-O-FLEX KAMU
agit en profondeur
LÀ OÙ ÇA
FAIT MAL,
DIN 02243111
émis par
Santé Canada.

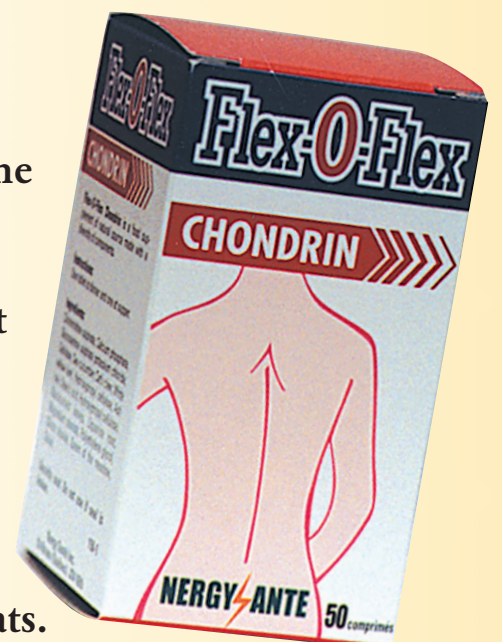


Valeur régulière ~~12,99 \$~~
En vente à **7,99 \$**

**UNE
OFFRE
IRRÉSISTIBLE**

FLEX-O-FLEX CHONDRIN

Comprimés de sulfate
de glucosamine et de
chondroïtine, 800 mg
d'ingrédients dont la bêche
de mer qui contient le
quart de son poids en
chondroïtine dans un état
des plus naturel. Le plus
versatile des Flex-O-Flex;
une innovation scien-
tifique, le plus apprécié
des Flex-O-Flex, par ses
témoignages et ses résultats.



Valeur régulière ~~27,99 \$~~

Offre irrésistible à **14,99 \$**

**Du jamais vu
chez**



UNIPRIX

EN SUPER SPÉCIAL

CHEZ



UNIPRIX